

L'analyse et le traitement des données

10.1 L'analyse et le traitement des données des entretiens des dirigeants

Dans le but d'obtenir des réponses exactes aux questions au cœur de notre étude, nous avons jugé bon de faire des entretiens directs avec des dirigeants de l'université en parallèle des questionnaires proposés aux enseignants ainsi qu'aux étudiants du département de français. Notre ambition est d'essayer de développer, à l'université de Mossoul, les pratiques de l'enseignant et de l'enseignement de français langue étrangère, c'est pourquoi nous avons enquêté sur le terrain de cette université et collecté des points de vue et des réponses qui nous aident à orienter cette étude vers l'application de notre dispositif.

Pour respecter et garder des points communs avec les autres interrogés (enseignants et étudiants), nous avons eu recours à une liste de questions identiques à celles posées dans les questionnaires lors des entretiens. C'est pourquoi nous gardons ces questions à l'esprit et sur papier au cours de l'entretien avec chacun des décideurs ayant été désignés pour notre échantillon de la troisième catégorie.

Durant l'étude et l'analyse des entretiens effectués auprès des dirigeants de l'université, il est jugé judicieux de procéder à deux types d'analyse (qualitative et quantitative) dans la mesure où les personnes citées englobent différents rôles à l'université.

10.1.1 Les dirigeants interrogés

Nous avons précisé que l'objectif majeur était de sonder la totalité des étudiants et des enseignants du département tout en accordant une attention particulière aux décideurs de l'université. Par conséquent, nous avons soigné et étudié en profondeur les questions, communes ou spécifiques (Cf. Tableau 19), que nous avons intégrées dans les trois types de questionnaires afin de dégager des points communs entre les trois catégories de notre enquête et décrites ci-dessus (Cf. Figure 11).

10.1.2 L'analyse des entretiens des dirigeants*

Les questions relatives au statut, au sexe, à l'âge, et à l'expérience professionnelle sont traitées dans le chapitre précédent (Cf. 9.2.2). Par conséquent, l'analyse des entretiens (Cf. Annexes 1 et 10) effectués auprès des dirigeants commence à la sixième question concernant la place du français. Trois personnes déclarent accorder une place importante à l'enseignement/apprentissage du français à Mossoul, notamment parce que cette langue est parlée mondialement et qu'il est important de la maîtriser. Les raisons avancées sont diverses : connaître la culture, la civilisation, la littérature, les sciences. Son caractère international découle du nombre de locuteurs et de son influence politique et économique : « Le français, en raison de son histoire, de sa qualité intrinsèque, de sa capacité d'exprimer avec nuance et précision les moindres subtilités de la pensée humaine et de sa présence dans un grand nombre de pays sur tous les continents, mérite de conserver et de développer son statut international ». (Bernard, 2012). En revanche, deux autres responsables interrogés pensent que l'enseignement/apprentissage du français à Mossoul occupe une place moyennement importante. Selon eux, la raison principale est que : « Le français n'est pas enseigné à un grand public. Il n'y a pas d'avenir. On n'a aucun intérêt ».

Nous constatons que les réponses aux questions 19, 20, 29, 31, 36, 48, 49 et 52 qui concernent l'utilisation d'Internet et le recours aux TIC sont similaires aux réponses apportées à la question 8 dans la mesure où quatre dirigeants sur cinq interrogés recommandent l'utilisation des moyens et des supports variés qui facilitent l'apprentissage du français, mais un dirigeant conditionne cette utilisation quand il la juge nécessaire.

Les quatre responsables pensent que, selon les lois et le système éducatif irakien, le MESRS accepterait l'intégration de cette plateforme d'enseignement dans l'université, mais un seul responsable ne partage pas cet avis où il estime que les manuels utilisés au département de français devraient être respectés. Ceci signifie que l'introduction des TIC dans l'enseignement ne doit pas évincer ni remplacer l'usage des manuels.

De même, nous remarquons que quatre responsables sont favorables à l'utilisation des TIC pour le français à l'université de Mossoul et affirment que leur usage serait positif. Néanmoins, un seul responsable n'est pas tout à fait d'accord et choisit de répondre : « Je ne sais pas ». La motivation à naviguer sur le net pour préparer les cours lorsqu'en tant que

* À consulter dans l'annexe 10 les tableaux de l'analyse des entretiens des dirigeants.

dirigeant ils se retrouvent en position d'enseignant, bien qu'elle soit évoquée par tous, ne se concrétise en réalité que par un seul d'entre eux qui les utilisent « souvent » dans sa pratique professionnelle. L'analyse des réponses peut donc être un premier indicateur d'un nécessaire suivi complémentaire des responsables après leur stage pour qu'ils utilisent davantage le net comme support de recherches.

Les résultats sont les mêmes pour les questions 6, 10, 11, 30 et 40 où trois responsables sur cinq précisent qu'ils ont recours aux TIC en préparant et dispensant une leçon, mais deux autres responsables affirment qu'ils y ont « souvent » recours. Trois sur cinq ont entendu parler de la plateforme Moodle, mais les deux autres n'ont pas entendu parler de cette plateforme, bien que certains d'entre eux aient participé aux stages de formation des formateurs traitant des TIC et évoqués ci-dessus. De même, l'analyse de ces réponses montre l'importance qu'il faudrait accorder à une communication plus soutenue sur ce qu'est le CECR et la plateforme Moodle afin que les responsables à l'université soient en phase avec les évolutions technologiques qui se développent dans le monde.

L'ensemble des responsables* concernés par notre projet se déclarent favorables à l'innovation et au développement des pratiques dans l'enseignement/apprentissage à l'université en général, et au département de français en particulier. Cela constitue un point essentiel de la recherche parce que si les responsables à l'université expriment un tel pareil souhait, cela permet de progresser dans le sens du changement.

Pour modifier les pratiques dans l'enseignement, les cinq dirigeants espèrent que chaque salle de cours soit équipée au minimum d'un ordinateur et un projecteur. Ils croient que l'usage d'une salle informatique motive les étudiants à bien apprendre une langue étrangère. Ils affirment également que l'enseignant devrait maîtriser l'utilisation de nouvelles technologies. Suite à leur confirmation d'avoir entendu parler du multimédia dans l'enseignement, nous citons ici certaines réflexions des personnes interrogées vis-à-vis du terme multimédia :

Le Président de l'université : « Les exigences de la vie demandent cela et sans ce truc, nous ne pouvons rien faire, cela veut dire que vous êtes au courant des nouveautés des sciences, 'up to date' et mis à jour. ».

* Nous avons noté vingt-quatre questions sur cinquante-deux dont les réponses sont identiques pour les cinq dirigeants.

Le Vice-président des affaires scientifiques de l'université : « L'essentiel est qu'il me donne l'information demandée au plus vite possible au mieux. C'est le principe dans ce sujet. »

Le Doyen de la Faculté des Lettres à l'université : « Le multimédia, ce sont les moyens de communication : le son, le signe, les outils. Pour moi, l'enseignant doit être acteur parce que la main, le signe et le visage sont les moyens les plus importants de la langue. »

Le directeur du centre de développement de la pédagogie et de la formation universitaire à l'université : « Je le résume que toute l'activité pédagogique est basée sur la bonne application des technologies dans l'enseignement. Comme conception, il est une conduite pédagogique. »

Les cinq responsables affirment être favorables au multimédia dans l'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère. Pothier (2003 : 51) montre que : « Les avantages possibles du multimédia recourent très grossièrement ceux de l'EAO : individualisation, autonomisation, auxquelles s'ajoutent la motivation pour un matériel authentique (ou proche de l'authentique) et l'immersion qu'il propose, ainsi que pour la variété qu'il peut apporter. » Ils voient ainsi qu'il serait possible d'intégrer le multimédia dans les départements des langues et plus précisément dans le département de français. Ils déclarent que nous devrions développer un enseignement à destination des apprenants qui intègre le multimédia et qui tienne compte du contexte universitaire (ce qui a été déjà traité dans la première partie). En tant que personnes intéressées par les TIC, ils pensent que l'arrivée de CD, DVD et Internet dans le pays implique un changement des méthodes d'enseignement. Ils souhaitent qu'en rentrant des stages de formation des formateurs, l'enseignant doit appliquer à l'université l'expérience acquise pendant ce stage.

En répondant à la question 41 concernant l'usage de la plateforme Moodle que nous souhaitons appliquer pour l'enseignement/apprentissage, nous avons recueilli différentes opinions :

Le Vice-président déclare : « On peut en profiter "*Self teaching*" autoformation, "*improving your knowledge whatever speciality you like*" amélioration de vos connaissances, au moins c'est personnel. Par exemple, j'ai consulté des cursus des droits, un cursus de nanotechnologie, un cursus de la comptabilité, alors c'est la même chose pour ma spécialité.

Le Doyen explique que : « C'est possible en tant qu'elle suit la société caractérisée par un temps et un lieu précis, elle aborde la culture imposée qui fait une liaison avec celle de la conduite numérique. »

Le directeur du centre de développement de la pédagogie et de la formation universitaire à l'université affirme : « Nous pourrions commencer avec les études supérieures, cela nous est impossible de l'appliquer avec les autres étudiants à cause de leur grand nombre par rapport à un nombre limité ».

Tous les dirigeants avec lesquels nous nous sommes entretenus ont exprimé leur soutien pour le projet d'installation de la plateforme sur le serveur de l'université. Ils affirment qu'ils sont prêts à utiliser la plateforme dans leur spécialité respective dans le cas de son installation sur le serveur de l'université. Acceptant de contribuer à ce projet, ils encouragent les enseignants et étudiants ainsi que les autres collègues à expérimenter ce nouveau moyen d'enseignement/apprentissage au sein de l'université.

Ils pensent qu'une plateforme pédagogique modifierait les pratiques de l'enseignant de français et innoverait l'enseignement de cette langue. Ils croient que le MESRS et l'université de Mossoul soutiendraient le projet d'intégrer les TIC dans le département de français pour l'étendre ensuite aux autres universités irakiennes. Ils espèrent réformer l'emploi du temps d'une manière acceptable, sans toutefois dépasser le règlement et dans le respect des conditions de travail, pour mieux assurer les cours.

Les cinq responsables assurent qu'ils sont intéressés par les TIC. Ces résultats sont utiles dans la mesure où des responsables d'université convaincus de la nécessité d'intégrer les TIC dans l'enseignement peuvent nous permettre de faire progresser notre projet.

Ils confirment que son intégration dans l'enseignement du français en Irak accroîtrait la motivation des apprenants. Pothier (Ibid : 68-69) observe que : « Cela peut avoir diverses conséquences, mais sur un plan individuel et langagier, cela oblige l'étranger à se surpasser pour ne pas déchoir à ses propres yeux. Cette motivation renforce ce qu'il pouvait avoir au départ ». Ils estiment que l'étudiant serait motivé par les TICE. (Desmarais 1998, 143) : « l'utilisation des technologies, chez les jeunes apprenants, augmente la motivation à apprendre ou, du moins, le temps de contact avec les outils d'apprentissage, une initiation rigoureuse s'impose pour dépasser l'aspect ludique et favoriser la consolidation des apprentissages ».

Ayant exprimé leur soutien pour le projet d'installation de la plateforme sur le serveur de l'université et selon les réponses recueillies auprès de ces cinq dirigeants de l'université au cours des entretiens, nous pouvons constater que l'intégration des TIC sera acceptée au sein

du département de français si son application est possible. Cela est capital pour la bonne réussite du travail que nous sommes en train de mener.

10.2 L'analyse et le traitement des données des questionnaires des enseignants

L'objectif de notre enquête de terrain effectuée auprès des enseignants du département de français est de connaître exactement leurs avis, leurs souhaits et leurs attentes et la représentation des TIC pour pouvoir développer les pratiques de l'enseignement du français langue étrangère. Étant donné que la présente recherche vise à sonder trois catégories, les enseignants sont interrogés également. À ce niveau, les démarches, l'attention et un travail sérieux ont été fournis.

Par conséquent, il apparaît nécessaire de procéder à deux types d'analyse (qualitative et quantitative) dans la mesure où les personnes interrogées assument différents rôles au sein de l'université.

10.2.1 Les enseignants interrogés

Le chapitre 9 a permis de décrire le profil des personnes interrogées. Dans le but d'être le plus concis possible, il est judicieux de citer le nombre exact, l'âge, le sexe et l'expérience professionnelle des enseignants interrogés au département de français de l'université de Mossoul.

Les enseignants du département de français, dispensant les cours du matin ou les cours du soir, sont seize au total. Cependant, seuls quatorze d'entre eux ont participé à l'enquête et ont répondu au questionnaire. Pour des raisons diverses telles que des obligations à l'extérieur du département et des contraintes d'horaires d'horaires deux parmi les seize n'y ont pas participé.

Les questions présentes dans les deux types de questionnaire, en supplément des questions posées lors des entretiens, contiennent des points communs entre les trois catégories que nous avons choisies. Nous tentons de savoir si les enseignants interrogés sont informés de ce dont nous parlons, et traitons les points nécessaires dans l'analyse de ce chapitre consacré à l'étude menée sur le terrain. Nous avons questionné les enseignants du département de français tels que décrits ci-dessous.

10.2.2 L'âge des enseignants interrogés

L'équation de Yule Walker explicitée et utilisée au chapitre précédent pour classer l'âge des personnes interrogées permet de répartir l'âge des enseignants sondés ainsi : neuf personnes ont entre 25-31 ans. Deux personnes ont entre 32-38 ans. Une personne a entre 18-24 ans. Une personne a entre 53-59 ans. Une personne a entre 60-66 ans. (Cf. Tableau 22) :

Q.2 et 3 Âge et sexe		Âge						Total	Pourcentage	
		18-24	25-31	32-38	39-45	46-52	53-59			60-66
Sexe	Masculin	0	1	7	2	0	0	1	11	78,6
	Féminin	0	0	2	0	0	1	0	3	21,4
Total		0	1	9	2	0	1	1	14	100,0
Pourcentage		00,0	7,1	64,3	14,3	00,0	7,1	7,1		

Tableau 22: Âge et sexe des enseignants.

10.2.3 L'analyse des questionnaires des enseignants*

Les enseignants du département de français ne sont pas très nombreux, contrairement aux autres départements de la faculté des Lettres. Ainsi, sur les quatorze enseignants qui ont répondu au questionnaire, onze sont masculins et trois sont féminins. (Cf. Tableau 22 ci-dessus). Comme nous pouvons le remarquer, il y a deux classes d'âge qui se démarquent, occupées ensemble par une majorité d'enseignants. Ils ont donc plutôt la trentaine. L'absence d'enseignant âgé peut se comprendre en raison sans doute de l'évolution historique de l'enseignement de la langue française à l'université. La sensibilisation à cet apprentissage reste assez récente en Irak. Nous pouvons penser que des efforts doivent être entrepris pour renforcer le désir d'enseigner cette langue par de jeunes professeurs et ainsi chercher à augmenter le nombre d'enseignants parmi les classes d'âge plus jeunes. Nous observons aussi la présence faible des femmes enseignantes en langue française alors que ce choix d'enseignement est généralement prisé par les femmes dans d'autres pays.

En ce qui concerne l'expérience professionnelle (Cf. Tableau 23), nous avons enregistré les détails suivants : neuf personnes ont une expérience comprise entre 1-10 ans, quatre personnes ont entre 11 et 20 ans d'expérience et une personne compte entre 31 et 40 ans d'expérience.

* À consulter les tableaux et l'analyse des questionnaires dans l'annexe 11.

Q.4 Expérience professionnelle	Effectifs	Pourcentage
1-10 ans	9	64,3
11-20 ans	4	28,6
31-40 ans	1	7,1
Total	14	100,0

Tableau 23: Expérience professionnelle.

Nous avons montré au chapitre 2 que le corps enseignants du département de français n'est pas nombreux. Certains enseignants donnent des cours le matin et le soir pour assurer le travail régulier du département. Nous notons (Cf. Tableau 24) que six enseignants enseignent trois matières, trois enseignants enseignent quatre matières, trois autres enseignants assurent cinq matières, un enseignant donne deux cours et un autre enseignant dispense sept matières².

Q.5 Matières enseignées	Effectifs	Pourcentage
2	1	7,1
3	6	42,9
4	3	21,4
5	3	21,4
7	1	7,1
Total	14	100,0

Tableau 24: Matières enseignées.

Huit enseignants accordent une place importante à l'enseignement/apprentissage du français à Mossoul, et affirment que le français est mondial et important, notamment « pour connaître la culture, la civilisation, la littérature », « aimer cette belle langue », « expériences professionnelles », « L'État commence à s'intéresser à la langue française », « Le français est parlé par un grand nombre de gens dans le monde », « c'est un moyen de comprendre le monde ».

Cependant, six enseignants estiment que l'enseignement/apprentissage du français à Mossoul occupe une place moyennement importante parce que : « Le français n'est pas enseigné à un grand public », « Il n'y a pas d'avenir », « Des apprenants n'en profitent pas dans le domaine du travail ».

² Les matières enseignées soit pour la licence, diplôme ou master sont la phonétique et prononciation, la lecture et conversation, la grammaire, l'expression orale, l'expression écrite, les textes littéraires, la traduction, le théâtre, le roman, la poésie, la linguistique, l'enseignement et la méthodologie de la recherche, l'histoire de la littérature, la stylistique, la sémiologie, et l'analyse du discours.

Les quatorze enseignants* ciblés par notre questionnaire affirment qu'ils ont entendu parler du CECR. Dix enseignants affirment qu'ils prennent en compte les conseils, les niveaux et les critères fixés par le CECR dans l'enseignement pour les différents niveaux d'études du département de français. Quatre enseignants déclarent les prendre « souvent » en compte. Les quatorze enseignants se prononcent en faveur de la modernisation et du développement des pratiques dans l'enseignement/apprentissage à l'université en général, et au département de français en particulier. En effet, ils aimeraient que chaque salle de cours soit équipée, au minimum, d'un ordinateur et d'un projecteur. Cette attente constitue l'un des points essentiels de notre recherche, notamment si celle-ci est partagée par le public. Ils considèrent que l'enseignant devrait maîtriser l'utilisation des nouvelles technologies. Par conséquent, aucune réponse n'est apportée à la question 16 qui en découle directement.

Les quatorze enseignants qui confirment qu'ils ont entendu parler du multimédia dans l'enseignement possèdent un PC dont treize sont connectés à Internet, le PC d'un seul enseignant n'est pas connecté. En tant qu'enseignants intéressés par les TIC, ils confirment que l'arrivée des CD, DVD et Internet entraîne un changement qui est impliqué par l'usage du multimédia. Ils estiment être prêts à travailler sur cette plateforme dans l'hypothèse où nous l'installons sur le serveur de l'université de Mossoul, et affirment leur volonté d'expérimenter notre projet. De même, ils encouragent leurs collègues et les étudiants à expérimenter une telle plateforme dans les universités irakiennes. Les quatorze enseignants acceptent de participer à notre projet. Ils pensent que cette activité modifierait les pratiques de l'enseignant du français et innoverait l'enseignement de cette langue et sa perception. Ils formulent également l'espoir de réformer et aménager l'emploi du temps de manière acceptable dans le respect du règlement et des conditions de travail pour mieux assurer les cours suite à leurs expériences dans l'enseignement.

À la question portant sur l'usage d'une salle bien équipée en matériel informatique, treize enseignants pensent que son usage dans l'enseignement de FLE motive les étudiants à mieux apprendre la langue, un seul enseignant ne sait pas si cela a un effet sur la motivation. Treize enseignants se prononcent plus en faveur du multimédia, et un seul enseignant n'est pas pour le multimédia dans l'enseignement. Ils disent que les étudiants seraient motivés par les TIC, mais un seul enseignant n'est pas de cet avis.

* Nous avons noté treize questions (10, 12, 13, 15, 17, 21, 26, 27, 42, 43, 44, 45 et 50) auxquelles les quatorze enseignants sont tous d'accord 100 %.

Plusieurs points de vue d'enseignants émergent des réponses données à la question concernant la représentation du terme multimédia : « Il représente l'usage de média dans l'enseignement », « c'est l'ensemble des programmes procédés pour le même logiciel », « Un moyen de s'ouvrir sur les autres cultures », « moyens comme CD, DVD, vidéo. Internet ».

Les douze enseignants déclarent que nous devrions développer une manière propre à nos apprenants en intégrant le multimédia dans le département de français, mais deux enseignants seulement expriment une opinion contraire. Ils espèrent que l'usage des TIC aura un effet positif sur la motivation de l'enseignement du français en Irak, mais deux enseignants seulement expriment une opinion contraire.

À l'instar des chiffres et des pourcentages récoltés à la question précédente, douze enseignants sont favorables à l'utilisation des TIC pour l'enseignement du français à l'université de Mossoul et affirment que ces dernières joueraient un rôle positif, mais deux enseignants ne sont pas tout à fait d'accord et choisissent l'option « Je ne sais pas ».

Évoquant la prise en compte des critères du CECR, dix enseignants sur quatre affirment qu'il serait possible d'intégrer le multimédia dans le département de français, mais quatre autres enseignants ne partagent pas cet avis. Les dix enseignants proposent des sites ou des activités à leurs étudiants, mais quatre autres enseignants ne le font pas. Les dix enseignants montrent que les TIC sont source de motivation pour eux, mais quatre autres enseignants ne partagent pas cet avis. Dix enseignants souhaitent qu'au retour des stages de formation des formateurs, l'enseignant applique à l'université l'expérience acquise au cours du stage, mais quatre enseignants n'ont pas répondu à cette question parce qu'ils n'ont pas encore participé à de tels stages.

Les enseignants qui proposent des sites ou des activités à leurs étudiants justifient le recours aux TIC dans le cadre de la préparation des cours ou des articles, pour enrichir, développer et améliorer les aptitudes des étudiants et des enseignants, en fonction des activités qui leur permettent d'échanger à l'oral ou à l'écrit, avoir plus de connaissances sur un sujet, ou observer la façon dont un certain sujet est présenté par d'autres personnes, ou obtenir des informations demandées par l'enseignant.

Les avis recueillis auprès des intéressés qui naviguent sur Internet ou des personnes qui ont participé à des stages de formation des formateurs montrent que la moitié des enseignants, concernés par notre questionnaire découvrent des didacticiels ou logiciels ou sites de type pédagogique en ligne, trois enseignants n'en trouvent pas, et quatre enseignants n'ont pas

répondu à cette question parce qu'elle est liée à la précédente et qu'ils n'ont pas encore participé aux stages.

Parmi les sites, les logiciels ou les didacticiels que les personnes interrogés ont découverts, soit en participant aux stages, soit en surfant sur Internet, elles citent TV5, français facile, *Audacity*, *Hot Potatoes*, le point du FLE, etc.

Douze enseignants sur les quatorze enseignants visés par ce questionnaire n'ont pas entendu parler de la plateforme Moodle bien que certains d'entre eux aient déjà participé à des stages de formation traitant des TIC en 2008. Deux enseignants seulement connaissent cette plateforme.

Cette situation met en évidence un besoin de former et de préparer les enseignants avant d'envisager la mise en place de cette nouveauté à l'université de Mossoul.

Les réponses données quant à l'usage de la plateforme par les enseignants sont diverses « amélioration des connaissances dans sa spécialité », « trouver des activités et des exercices », « découvrir des nouveautés dans l'enseignement des langues ».

À la question concernant le soutien de la part des dirigeants de l'université de Mossoul à notre projet, huit enseignants pensent que l'université de Mossoul soutiendrait notre projet d'intégrer les TIC dans le département de français pour l'étendre ensuite à d'autres universités irakiennes, mais six enseignants ne sont pas de cet avis.

À l'image de la question précédente, huit enseignants pensent que, selon les lois et le système éducatif irakien, le MESRS accepterait ce nouveau moyen d'enseignement dans notre université, tandis que six enseignants pensent que le ministère n'accepterait pas une telle initiative. ?

Six enseignants estiment que nous devrions respecter les manuels utilisés au département de français (garder le manuel et ajouter des activités TIC), et ce, même si l'on intègre notre dispositif, et huit enseignants n'ont pas de réponses à cette question parce qu'elle est liée à la précédente à laquelle ils ont dit que le ministère accepterait cette initiative.

Six enseignants sont d'avis que l'actuel emploi du temps permet d'assurer des cours et des activités sur la plateforme si on l'appliquait, et huit enseignants ne partagent pas cet avis.

L'ensemble de ces résultats permet d'investir pleinement dans ce projet afin de répondre positivement aux souhaits des enseignants et de permettre la réussite de ce projet en vue

d'innover l'enseignement et de le faire évoluer dans un sens qui n'est pas encore permis au sein de l'université. Les réponses montrent une sensibilité du corps enseignant de langue française à utiliser de manière régulière les TIC comme support d'apprentissage. Il reste néanmoins quelques efforts de communication à entreprendre pour faire connaître Moodle et l'utilité des plateformes.

10.3 Le traitement des données des questionnaires des étudiants

La présente enquête s'est penchée sur deux catégories importantes au sein de l'université (dirigeants et enseignants) mais n'omet pas de sonder celle des étudiants. Dans le but de collecter des réponses exactes aux questions touchant au cœur de notre étude, nous nous sommes référé aux entretiens directs effectués auprès des dirigeants de l'université en parallèle aux questionnaires soumis aux enseignants ainsi qu'aux étudiants du département de français. L'objectif est de développer, à l'université de Mossoul, les pratiques de l'enseignant et de l'enseignement du français langue étrangère. À cette fin, nous avons enquêté sur le terrain de cette université et avons recueilli des points de vue et des réponses qui nous aident à orienter cette étude vers l'application de notre projet.

À l'instar des entretiens que nous avons effectués auprès de cinq dirigeants et du questionnaire soumis aux enseignants et comportant des questions communes, nous avons soumis des questions presque identiques aux étudiants du département.

L'étude et l'analyse des questionnaires remplis par les étudiants fait l'objet de deux types d'analyse (qualitative et quantitative) dans la mesure où nous avons choisi des personnes assumant différents rôles à l'université.

10.3.1 Les étudiants interrogés

Les étudiants du département de français à l'université de Mossoul sont peu nombreux en comparaison avec d'autres départements de la faculté des Lettres dans laquelle nous devons effectuer notre étude de terrain. Le département de français dispense des cours de français le matin et le soir. Néanmoins, en conséquence du manque d'enseignants et du petit nombre d'étudiants intéressés inscrits, le département de français n'a pas accueilli d'étudiants au cours du soir pour l'année 2013-2014. Pour cette raison, nous avons jugé indispensable de nous concentrer sur les étudiants suivant les cours du matin dans la mesure où ceux-ci viennent étudier selon des critères imposés par le MESRS et la faculté des Lettres.

Nous avons souligné dans un précédent chapitre qu'en Irak, la licence s'effectue en quatre ans après le baccalauréat, c'est pourquoi nous avons enquêté auprès des étudiants (Cf. Figure 12) de chaque année séparément, mais tous les résultats de chaque niveau (licence, master et diplôme) pourront être rassemblés :

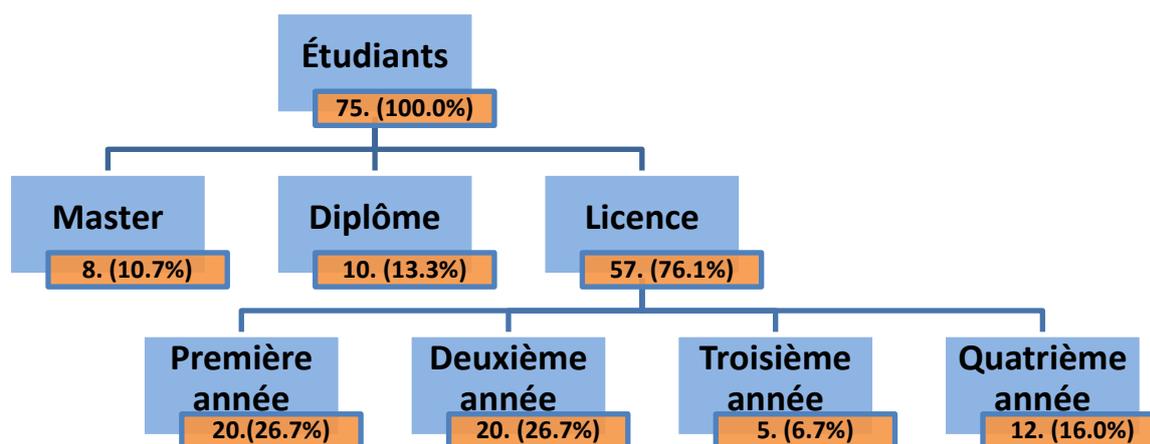


Figure 12 : Catégorie d'étudiants.

Les questionnaires que nous avons réalisés ont été soumis à un grand nombre d'étudiants intéressés qui y ont répondu volontairement.

En ce qui concerne l'analyse statistique, nous avons utilisé un logiciel statistique composé de différents modules à utiliser de manière indépendante par différents professionnels. Ainsi, selon Karsenti, Collin, et Harper-Merrett (2011), *PASW Direct Marketing* est utilisé pour faciliter l'analyse des données par les experts en *marketing*, *PASW Bootstrapping* est indiqué par les analystes, etc.) du questionnaire, toutes les informations recueillies au cours des cinq entretiens auprès des cinq responsables de l'université et grâce aux questionnaires distribués aux enseignants et étudiants, ont été traitées au moyen du logiciel à haute capacité PASW (Cf. 9.3.3) pour mener une étude précise et une analyse fines.

10.3.2 La moyenne d'âge des étudiants interrogés

Nous avons souligné précédemment qu'un grand nombre d'étudiants interrogés de niveaux différents a répondu au questionnaire. L'âge des soixante-quinze étudiants appartenant à diverses catégories est compris entre 18-52 ans.

10.3.3 L'analyse des questionnaires des étudiants*

Soixante étudiants font partie de la première catégorie, c'est-à-dire dont l'âge est compris entre 18 et 24 ans. Onze étudiants âgés de 25 à 31 ans sont regroupés dans la

* À consulter dans l'annexe 12 les tableaux de l'analyse des questionnaires des étudiants.

deuxième catégorie, un étudiant pour chacune des troisième et quatrième catégories ont respectivement entre 32 et 38 ans et 39 et 45 ans, deux personnes font partie de la cinquième catégorie et sont âgées de 46 à 52 ans.

Trente-six interrogés sont masculins et trente-neuf interrogés sont féminins. Cette observation est très intéressante car elle montre une certaine parité entre les sexes, donc un intérêt de la part des étudiantes à poursuivre leurs études de français. L'ensemble des étudiants est réparti sur six niveaux d'études au sein du département ; la licence, le diplôme et le master. On constate un pourcentage élevé d'étudiants en licence qui chute ensuite fortement en master et il serait intéressant d'analyser les raisons de ce taux beaucoup plus faible.

Il faut souligner que les étudiants questionnés sont classés selon leur niveau d'étude au sein du département de français comme détaillé ci-dessous :

- A. Les étudiants en Master sont huit au total et quatre d'entre eux sont féminins. Un seul étudiant a étudié le français à l'étranger avant qu'il vienne au département. Ce point sera abordé dans les réponses aux questions 6 et 7.
- B. Les étudiants en diplôme sont dix, cinq sont masculins et cinq sont féminins.
- C. Douze étudiants sur treize sont en quatrième année ; un étudiant était absent, quatre sont masculins et huit sont féminins. Deux étudiantes ont étudié le français au lycée avant d'étudier au département.
- D. Cinq étudiants de troisième année dont le nombre total est huit, les trois étudiants non interrogés étaient absents lors de la distribution du questionnaire. Ils sont tous masculins.
- E. Vingt étudiants de deuxième année sur vingt-cinq, six sont masculins et quatorze sont féminins. Un seul étudiant a étudié le français à l'étranger et au lycée.
- F. Un des deux groupes d'étudiants de première année ; j'ai choisi le groupe B au nombre de vingt (12 masculins et 8 féminins) sur un nombre total de cinquante* . Le tableau (Cf. Tableau 25) ci-dessous montre la répartition des étudiants en fonction de leurs niveaux et selon leur sexe :

* Nous devons signaler que le nombre des étudiants de département n'est stable ni fixe pour différentes raisons comme la moyenne des étudiants finissant le bac., le choix de l'étudiant pour un tel département ou un autre, les critères imposés par le ministère et la faculté. Je me suis limité aussi aux étudiants des quatre années des cours du matin et non les étudiants des cours du soir.

Q.4 Niveaux d'étude	Effectifs	Pourcentage	Masculin	Féminin
Première année	20	26,7	12	8
Deuxième année	20	26,7	6	14
Troisième année	5	6,7	5	0
Quatrième année	12	16,0	4	8
Diplôme	10	13,3	5	5
Master	8	10,7	4	4
Total	75	100,0	36	39

Tableau 25: Niveaux d'étude et sexe.

En analysant les réponses données à la question demandant aux étudiants s'ils ont appris la langue française avant de venir l'étudier au département de français, nous avons vu que, parmi les six niveaux d'étude, quatre étudiants seulement avaient déjà appris le français sur les soixante-et-onze étudiants qui commencent à l'étudier au sein du département. Ce constat est de nature à interpeller sur la nécessité de réaliser de la sensibilisation à l'apprentissage de la langue française auprès des jeunes avant leur arrivée à l'université et de reconsidérer les aspects motivants de cette langue. Cette réflexion pourrait amener à justifier aussi le développement des TIC à l'école pour accompagner cette motivation.

Le temps et le lieu de l'apprentissage du français de ces quatre étudiants ne sont pas les mêmes : un étudiant en master l'a étudié à l'étranger pendant trois ans, deux étudiantes en quatrième année l'ont appris à l'école pendant six ans et un étudiant en deuxième année l'a étudié pendant onze ans à l'étranger et à l'école.

Une grande majorité, c'est-à-dire soixante-et-onze étudiants sont pour l'innovation et le développement des pratiques dans l'enseignement/apprentissage à l'université ainsi qu'au département de français, mais quatre étudiants seulement sont contre. Cette question touche un point essentiel de notre recherche dans la mesure où un tel souhait exprimé par les étudiants permet de poursuivre les démarches pour entamer ce changement des pratiques d'enseignement et d'apprentissage.

Vingt-neuf étudiants affirment que l'enseignant utilise des moyens ou outils pédagogiques qui facilitent l'enseignement/apprentissage dans les cours, huit étudiants disent que l'enseignant n'utilise pas de tels moyens, trente-huit étudiants estiment que les enseignants les utilisent « souvent » ou « rarement ». Ici, les réponses des étudiants viennent corroborer les interprétations faites à propos du questionnaire sur les enseignants, à savoir que les enseignants sont particulièrement sensibilisés aux TIC et qu'ils préparent leurs cours en s'aidant de ceux-ci. L'ambiguïté de leurs réponses sur "souvent" et "rarement" montre que

leurs propres impressions peuvent varier et il serait intéressant d'entrer dans le détail puisque nous avons constaté que les enseignants connaissent peu par exemple la plateforme Moodle.

Les deux questions suivantes sont liées à la question 13. Les étudiants sont invités à citer le nom des matières dans lesquelles certains enseignants utilisent de tels moyens : la phonétique, l'expression orale et écrite.

À l'image de la question portant sur l'innovation et le développement des pratiques dans l'enseignement/apprentissage à l'université et au département de français, nous constatons un nombre et un pourcentage équivalents (soixante-et-onze personnes, pour les étudiants qui souhaitent que, pour changer des pratiques, la salle de cours soit équipée au moins d'un ordinateur et d'un projecteur. Deux autres étudiants ont répondu « non » et deux autres n'en voient pas la nécessité.

Au sujet de la navigation sur Internet, près de la moitié des étudiants qui ont participé à l'enquête, à savoir trente-et-un étudiants naviguent régulièrement ; six étudiants naviguent de manière hebdomadaire ; onze étudiants naviguent mensuellement sur le web, et vingt-six étudiants choisissent « Autre ». Cela signifie que même si certains étudiants ne possèdent pas d'ordinateur, ces derniers essaient d'avoir au moins un simple contact avec les NT.

L'usage d'Internet par les étudiants a fait l'objet d'une question à part parce que les centres d'intérêts des étudiants peuvent varier de l'un à l'autre. Certains étudiants ont opté pour les quatre choix qui leur sont proposés dans le questionnaire. À l'inverse, certains d'entre eux n'y ont pas répondu. Quarante-sept étudiants utilisent Internet pour rechercher des informations, mais vingt-huit étudiants n'ont pas opté pour ce choix (soit un tiers d'entre eux, ce qui n'est pas négligeable et qui interroge sur l'optimisation de l'outil Internet dans le cadre des études). Trente-trois étudiants affirment utiliser Internet pour accéder aux réseaux sociaux tandis que quarante-deux étudiants ne partagent pas cet intérêt. À propos des loisirs, vingt-sept étudiants déclarent utiliser Internet pour s'amuser et passer le temps en cherchant des jeux vidéo, des chansons, des films, des sites ludiques, mais quarante-huit étudiants ne prennent pas ce choix en compte. Pour ce qui relève de l'apprentissage, trente-neuf étudiants veulent apprendre en utilisant Internet, mais trente-six n'ont pas choisi cette réponse. Ici la réponse est intéressante car elle montre que l'Internet en tant que technologie ne semble pas encore consciemment acquise par presque la moitié des étudiants interrogés. Elle appuie les pourcentages relatifs de 36% d'étudiants sur l'effectif interrogé qui considèrent davantage l'aspect ludique d'Internet et 44% de l'effectif qui fréquentent les réseaux sociaux. La

représentation par l'étudiant d'une utilité pédagogique d'Internet semble avoir encore des marges de progrès.

Parmi les soixante-quinze étudiants, cinquante-neuf personnes souhaitent travailler depuis chez soi ou un cybercafé dans le cas où il ne serait pas possible de venir à l'université pour diverses raisons, mais les autres, c'est-à-dire seize étudiants n'expriment pas ce souhait.

En ce qui concerne les trois choix suggérés à la question abordant la recherche de supports sur Internet, cinquante-trois étudiants essaient de trouver des supports pour comprendre les cours qu'ils n'ont pas compris ou qu'ils ont manqués et quinze étudiants déclarent en chercher souvent, tandis que sept étudiants ne le font pas. Ces réponses confirment l'interprétation précédente qui atteste que les étudiants n'utilisent pas encore toutes les ressources possibles qu'offre le web pour progresser dans leurs études. Ils sont à la recherche de supports dans un contexte de "secours" plutôt que dans un objectif de "complémentarité " et/ou de "perfectionnement"

Un nombre conséquent de personnes (soixante-neuf personnes) affirment qu'elles tentent de trouver des supports pour les cours sur Internet, sept personnes ne le font pas tandis que dix-huit personnes en cherchent souvent.

Une partie cruciale du questionnaire est consacrée au multimédia. Ainsi, quarante-et-un étudiants affirment avoir entendu parler du multimédia dans l'enseignement, et trente-trois étudiants n'en ont pas entendu parler, soit 44% de l'effectif interrogé. Cette proportion est importante et mérite donc une sensibilisation accentuée auprès des étudiants qui méconnaissent le multimédia dans l'enseignement.

Concernant la représentation du terme multimédia et l'idée que s'en font les étudiants qui ont déjà entendu parler de son utilisation dans l'enseignement, les étudiants interrogés donnent plusieurs points de vue tels que : « c'est un moyen d'enseignement », « la télé, la radio, Internet », « des films, reportages, articles de presse ».

Les questions abordant le cœur de notre sujet nous permettent de connaître précisément les idées, intérêts, attentes et réflexions du public ciblé. À ce sujet, nous remarquons que presque la totalité des étudiants interrogés, c'est-à-dire soixante-treize étudiants, se prononcent en faveur du multimédia dans l'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère. Seuls deux étudiants n'y sont pas favorables.

En répondant à la question sur l'intégration du multimédia dans les départements des langues et, plus précisément, dans le département de français, soixante-huit étudiants pensent qu'il serait possible d'intégrer le multimédia, et sept étudiants ne partagent pas cette idée.

Soixante-sept étudiants souhaitent adapter l'enseignement en introduisant le multimédia au sein du département tandis que huit personnes ne le souhaitent pas.

De même, à l'image des réponses collectées à la question 33 interrogeant les étudiants sur le multimédia dans l'enseignement/apprentissage de la langue étrangère, la question portant sur l'arrivée des CD, DVD et Internet montre que soixante-treize étudiants disent en profiter et deux étudiants seulement ne partagent pas cet avis.

Tout comme la question 23 concernant la maîtrise des NT par les enseignants, soixante-douze étudiants sont intéressés par les technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement, mais trois étudiants seulement ne s'y intéressent pas.

Il faut noter que la plupart des gens ont une certaine appétence pour tout ce qui est nouveau, c'est pourquoi soixante-huit personnes affirment que l'usage des TIC susciterait une certaine motivation dans le cadre de l'enseignement/apprentissage du français en Irak. En revanche, sept personnes affirment le contraire.

À la question évoquant l'utilisation des TIC par l'enseignant dans les cours, dix étudiants confirment une telle utilisation, dix-neuf étudiants nient cette utilisation, mais quarante-six étudiants affirment que les TIC sont « souvent » utilisées. Comme plus de 61% de l'effectif étudiant considèrent l'enseignant sensible à l'utilisation des TIC, cela indique un changement de pratique qui s'opère.

La question 12 demandant aux étudiants s'ils sont favorables à l'innovation et au développement des pratiques dans l'enseignement/apprentissage à l'université ainsi qu'au département de français, a enregistré les mêmes chiffres et pourcentages que la question 41. Ainsi, soixante-et-onze étudiants estiment que l'usage des TIC les motiverait davantage, mais quatre étudiants seulement répondent négativement. Par conséquent, la quasi-totalité des personnes concernées sont optimistes envers cette initiative.

Trente-neuf étudiants consultent régulièrement des sites à portée pédagogique, tandis que trente-six étudiants n'en consultent pas. Nous remarquons que les chiffres et pourcentages sont inversés pour les réponses à la question 43, c'est-à-dire que trente-six étudiants proposent des sites et des activités de type pédagogique aux autres, mais trente-neuf étudiants ne le font

pas. Ces réponses posent une certaine ambiguïté sur l'interprétation des questions par les étudiants mais indiquent cependant une marge de progrès encore forte pour inciter une majorité d'étudiants à s'intéresser aux sites internet pédagogiques.

Les étudiants qui proposent des sites ou des activités à leurs ami(e)s répondent à la question 44 portant sur les raisons pour lesquelles ils font cela en invoquant plusieurs raisons, notamment « avoir plus de connaissances sur un sujet, dans la préparation des cours ou des recherches ». Nous pouvons alors considérer sans doute que les étudiants qui préconisent des sites à leurs camarades le font dans un esprit solidaire pour encourager ceux qui éprouvent des difficultés dans leur apprentissage ou leurs cours, à les améliorer grâce à la consultation de sites. Nous pouvons en déduire que ces étudiants "préconisateurs" affirmant qu'ils ne consultent pas de site, réagissent ainsi parce qu'ils savent leurs cours; néanmoins l'objectif étant l'incitation au perfectionnement, il serait utile de sensibiliser davantage ces étudiants sur l'intérêt que pourrait leur apporter la consultation de tels sites.

Cinquante-deux étudiants possèdent une messagerie électronique contre vingt-trois étudiants qui n'en ont pas, ce qui représente un bon tiers de l'effectif, ce qui peut nous interpeller sur l'utilité de cet outil vu par les étudiants. Parmi ces cinquante-deux étudiants, nous trouvons trente-huit ont des amis francophones en surfant sur Internet, mais quatorze n'en ont pas, et vingt-trois étudiants n'ont pas répondu à cette question parce qu'elle est liée à la précédente. Nous avons aussi noté que trente-deux étudiants ont essayé de tester leur niveau de langue en contactant des francophones, mais quarante-trois étudiants ne l'ont pas fait.

Il faut signaler que la plupart des étudiants possédant une messagerie électronique ne se souviennent pas de leurs adresses mail parce qu'ils les créent principalement pour avoir accès aux réseaux sociaux. C'est la découverte faite le jour où nous avons distribué une liste de noms afin que les étudiants y inscrivent leurs adresses mail en vue de préparer l'accès à la plateforme Moodle dont la date pour la première expérimentation a été fixée au 7 janvier 2014. C'est pourquoi nous avons des identifiants anonymes pour les étudiants lors du test.

Cette information reste intéressante car elle permet de considérer la manière dont les étudiants utilisent la messagerie électronique contrairement au monde professionnel qui en fait fort usage. Ils restent plutôt mobilisés sur l'intérêt des réseaux sociaux dans un cadre de contact et d'échanges, plus ludiques que la messagerie électronique alors que celle-ci présente d'autres avantages qu'ils ne mesurent peut-être pas encore.

En ce qui concerne les sites, les logiciels ou les didacticiels que les interrogés ont découverts, soit en participant aux stages, soit en surfant sur Internet, soit ailleurs, trente-sept étudiants affirment en avoir trouvés, mais trente-huit étudiants n'en ont pas trouvés. Les étudiants qui ont découvert de tels sites citent principalement TV5 et RFI. Ces réponses corroborent le sentiment que les étudiants gardent une vision assez limitée des possibilités qu'offrent les TIC en matière d'apprentissage pédagogique et que la communication sur ce thème mérite d'être amplifiée et ciblée.

Le sujet qui nous intéresse particulièrement dans notre questionnaire et qui touche à un point essentiel de la présente recherche est la plateforme Moodle. Nous avons trouvé que soixante-neuf étudiants (soit 92% d'entre eux) n'ont pas entendu parler de cette plateforme, et six étudiants ont une petite idée de ce qu'est cette plateforme. Nous pouvons en déduire immédiatement l'intérêt de mettre en œuvre des actions de communication sur ce sujet.

Parmi les six étudiants ayant eu connaissance de la plateforme en question, nous avons remarqué que quatre étudiants pensent que son utilisation est susceptible de faire évoluer l'apprentissage du français au département de français de l'université de Mossoul, un étudiant ne le pense pas et un autre étudiant répond par « Je ne sais pas ». Cette appréciation d'un petit nombre est néanmoins révélatrice de la nécessité à communiquer sur ce que peut apporter la plateforme Moodle.

De nouveau, une majorité d'étudiants (soixante-neuf) n'ont pas eu connaissance de la plateforme Moodle tandis que six étudiants en ont entendu parler.

Soixante-cinq étudiants se voient prêts à travailler sur cette plateforme dans le cas où nous l'installons sur le serveur de l'université de Mossoul, mais dix étudiants ne sont pas prêts pour une telle utilisation.

En répondant à la question relative au souhait des autres étudiants à expérimenter une telle nouvelle plateforme aux universités irakiennes, nous obtenons les mêmes chiffres et les mêmes pourcentages aux questions 33 traitant du multimédia et 36 traitant de l'arrivée des CD, DVD et Internet. Ainsi, soixante-treize étudiants encouragent les autres à l'expérimenter, mais deux étudiants disent le contraire.

Il est intéressant de souligner que soixante-treize étudiants contre deux répondent de la même façon à quatre questions (33, 36, 54 55) citées plus haut. La majorité des étudiants acceptent de contribuer à ce projet et encouragent les autres à expérimenter ce nouveau

moyen d'enseignement/apprentissage dans notre université, mais deux personnes affirment le contraire aux mêmes questions. La sensibilité au projet est donc importante et reflète l'intérêt manifeste à l'égard de ce que peuvent apporter les TIC dans l'enseignement d'une langue.

Soixante-six étudiants pensent que notre projet modifierait les pratiques de l'enseignant (de français) et insufflerait une nouvelle vision de l'enseignement, mais neuf étudiants ne pensent pas que l'application de cette méthode entraînerait un changement des pratiques de l'enseignement du français.

Quarante-huit étudiants pensent que le MESRS et l'université de Mossoul soutiendraient notre projet visant à introduire les TIC au sein du département de français, mais vingt-sept étudiants ne le pensent pas. De même, quarante-huit personnes pensent que le MESRS et l'université de Mossoul soutiennent l'intégration des TIC dans notre université pour les déployer ensuite dans les autres universités irakiennes, mais vingt-sept personnes pensent le contraire.

Cinquante-quatre étudiants pensent que, selon les lois et le système éducatif irakien, le MESRS accepterait ce nouveau moyen d'enseignement dans notre université, mais vingt-et-un étudiants répondent « Non ». Cela signifie que cinquante-quatre personnes estiment que le MESRS accepterait ce projet contre vingt-et-une personnes qui pensent le contraire. Les réponses à ce niveau montrent cependant qu'environ un tiers des étudiants interrogés gardent plutôt un avis négatif. Dans un contexte mondial où l'évolution des TIC devient significative, ce sentiment exprimé par une partie des étudiants peut laisser penser que le système éducatif irakien tout comme le ministère concerné devrait faire preuve d'un peu plus de dynamisme à cette évolution.

La question portant sur le respect du manuel employé dans le département est liée à la question qui la précède et concernant l'acceptation de notre projet, ce qui explique que les cinquante-quatre personnes n'ont pas de réponse (parce qu'elle est liée à la précédente à laquelle ils ont dit que le ministère accepterait cette initiative), et les vingt-et-une autres personnes se divisent ainsi : dix-sept personnes pensent qu'on devrait respecter le manuel même si l'on intègre le projet et quatre personnes ne partagent pas cet avis.

Nous considérons qu'il est fondamental d'obtenir le point de vue des étudiants, en supplément des opinions des dirigeants et enseignants, en ce qui concerne la réforme de l'emploi du temps afin que ce dernier soit adapté au projet que nous sommes en train de mettre en œuvre. Il ressort que la quasi-totalité des étudiants y sont favorables ; soixante-dix

étudiants formulent l'espoir de réformer l'emploi du temps d'une manière acceptable sans déroger au règlement et dans le respect des conditions de travail pour mieux assurer les cours, mais cinq étudiants se prononcent contre une telle réforme.

Cinquante-quatre étudiants sont favorables à l'utilisation des TIC dans le cadre de l'enseignement du français à l'université de Mossoul et affirment que celles-ci joueraient un rôle positif, dix-neuf étudiants ne sont pas tout à fait d'accord et choisissent de répondre « Je ne sais pas », un étudiant pense que leur utilisation ne change rien et un autre étudiant déclare que celles-ci joueraient un rôle négatif.

Les résultats explicités ci-dessus permettent d'envisager une ligne de progrès pour le projet dans le but de répondre aux souhaits des étudiants. Faire réussir ce projet en tenant compte des éléments de réponse exprimés et en mettant en œuvre un management de projet adapté, aiderait les personnes intéressées à enseigner, apprendre et étudier d'une manière inédite au sein de l'université.

Nous avons enquêté auprès des étudiants de différents niveaux (la licence, le diplôme et le master), les enseignants et les dirigeants de l'université. Il apparaît clairement que la plupart des personnes interrogées n'ont pas assez de connaissances de ce dont nous parlons, c'est pourquoi nous abordons les points nécessaires dans l'analyse de ce chapitre consacré à l'étude sur le terrain.

10.4 Le croisement des trois catégories

Après avoir regroupé les quarante et une questions communes, nous procédons ici à l'analyse croisée des données issues des trois catégories (dirigeants, enseignants et étudiants) que nous venons de traiter séparément. Pour ce qui est de la première question, nous avons déjà détaillé le statut de ces personnes interrogées. Les deuxième et troisième questions (âge et sexe), ont été traitées au chapitre 9 (9.5.2).

Trois responsables, huit enseignants et cinquante-trois étudiants accordent une place importante à l'enseignement/apprentissage du français à Mossoul, ce qui signifie que les trois quarts des personnes interrogées (soixante-quatre personnes) affirment que celui-ci est mondial et important pour des raisons telles que : « Pour connaître la culture, la civilisation, la littérature », « aimer cette belle langue », « expériences professionnelles », « L'État commence à s'intéresser à la langue française », « Le français est parlé par un grand nombre de gens dans le monde », « c'est un moyen de comprendre le monde ».

Néanmoins, deux responsables, six enseignants et vingt-deux étudiants soient trente personnes pensent que l'enseignement/apprentissage du français à Mossoul occupe une place moyennement importante en invoquant plusieurs raisons comme : « Le français n'est pas enseigné à un grand public », « Il n'y a pas d'avenir », « On n'a aucun intérêt », « C'est une langue difficile ». (Cf. Tableau 26) :

Q.4 (Place de français)	Effectifs	Pourcentage
Importante	64	68,1
Moyennement importante	30	31,9
Total	94	100,0

Tableau 26: Place du français.

Il est à remarquer que parmi le tiers des personnes qui émettent un avis sur une place moyennement importante de la langue française dans l'apprentissage des langues, deux tendances se distinguent : l'une franchement négative tandis que l'autre plutôt nuancée qui est liée à la difficulté de la langue mais aussi au nombre d'apprenants peu nombreux. Il serait donc intéressant de porter une attention particulière sur ce second jugement afin de trouver des solutions pour accroître la motivation des personnes ayant cet avis et ainsi faire évoluer plus positivement leur sentiment.

Quarante-deux personnes déclarent que l'enseignant utilise souvent ou rarement de moyens facilitant l'enseignement/apprentissage, trente-huit personnes affirment le contraire,

ce qui signifie que l'enseignant les utilise, tandis que six enseignants et huit étudiants nient l'utilisation de tels moyens ; les étudiants citent le nom des matières dans lesquelles certains enseignants utilisent de tels moyens comme : la phonétique, l'expression orale et écrite. (Cf. Tableau 27) :

Q.5 (Utilisation des moyens)	Effectifs	Pourcentage
Oui	38	40,4
Non	14	14,9
Certains	42	44,7
Total	94	100,0

Tableau 27: Utilisation des moyens.

Si 85% des personnes interrogées estiment que les moyens qui favorisent l'enseignement/apprentissage sont utilisés, pratiquement la moitié considère cependant qu'ils le sont apparemment d'une manière insuffisante. Cette impression laisse supposer que des efforts doivent être entrepris par les enseignants pour y recourir plus souvent.

Trois responsables, les quatorze enseignants et dix-sept étudiants ont entendu parler du Cadre Européen de Référence pour les Langues. Deux responsables et cinquante-huit étudiants n'en ont pas entendu parler.

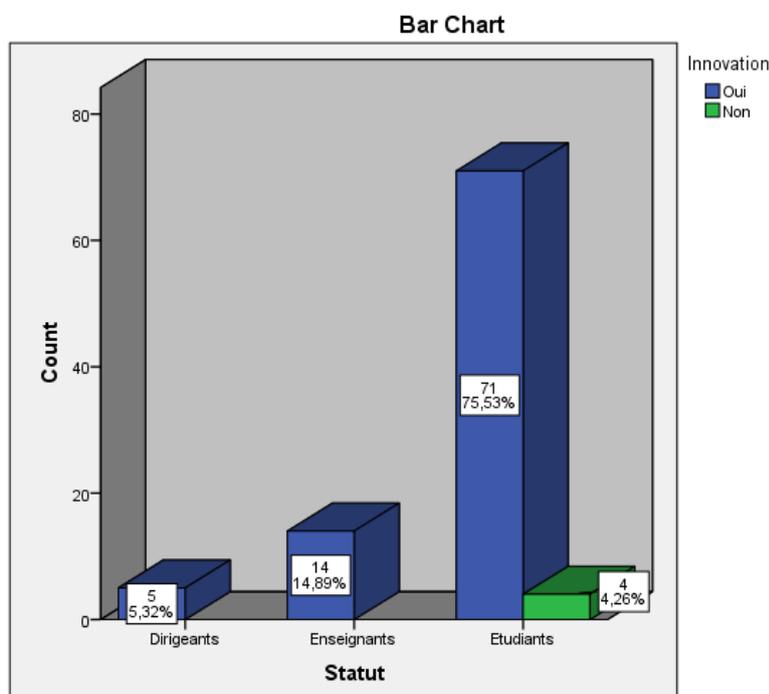
Ces résultats indiquent qu'un grand nombre d'interrogés n'a pas entendu parler du Cadre Européen de Référence pour les Langues bien que celui-ci soit cité sur la couverture et dans l'introduction du manuel enseigné au département. Nous pouvons en déduire que les étudiants ne prêtent pas attention au sigle (A1, A2 et B1 du CECR), et que certains enseignants ne l'évoquent pas. Nous avons calculé que soixante personnes, à savoir deux responsables et cinquante-huit étudiants n'ont aucune idée de ce en quoi il consiste. Ce chiffre correspond au nombre de personnes n'ayant pas répondu à la question abordant la nécessité de prendre en compte les critères et conseils du CECR dans l'enseignement au département. Trois responsables en recommandent la prise en compte, douze étudiants déclarent que certains enseignants le prennent en compte, deux autres étudiants estiment que celui-ci est souvent pris en compte, tandis qu'un étudiant répond « Jamais ». (Cf. Tableau 28) :

Q.6 (Connaissance du CECR)	Effectifs	Pourcentage
Oui	34	36,2
Non	60	63,8
Total	94	100,0
Q.7 (Prise en compte du CECR)		
Sans réponse	60	63,8
Oui	25	26,6
Non	2	2,1
Souvent	6	6,4
Jamais	1	1,1
Total	94	100,0

Tableau 28: Connaissance et prise en compte du CECR.

Les cinq responsables, les quatorze enseignants et soixante-et-onze étudiants sont favorables à l'innovation et au développement des pratiques dans l'enseignement/apprentissage à l'université ainsi qu'au département de français, mais quatre étudiants seulement sont contre.

La quasi-totalité des personnes concernées par notre projet sont favorables pour une telle innovation et un tel développement des pratiques dans l'enseignement/apprentissage, quatre-vingt-dix personnes sont pour et quatre personnes sont contre. Les réponses sont divisées ainsi, (Cf. Graphique 3) :



Graphique 3 : Innovation.

À l’instar de la question précédente, nous avons noté un nombre et un pourcentage équivalents (quatre-vingt-dix personnes) de personnes souhaitant que la salle de cours soit équipée au moins d’un ordinateur et d’un projecteur. Les quatre personnes qui ne le souhaitent pas sont ainsi réparties : deux étudiants disent « non » et deux autres répondent « pas nécessaire ». (Cf. Tableau 29) Ce sentiment majoritaire exprime clairement la volonté de disposer d’outils en phase avec le développement des technologies et de laisser désormais au passé et à l’histoire de l’enseignement, les pratiques traditionnelles.

Q.9 (Équipement des salles)	Effectifs	Pourcentage
Oui	90	95,7
Non	2	2,1
Pas nécessaire	2	2,1
Total	94	100,0

Tableau 29: Équipement des salles.

L’usage d’une salle informatique motive la plupart des personnes interrogées à mieux assurer un enseignement/apprentissage d’une langue étrangère, selon les résultats recueillis auprès de quatre-vingt-sept personnes par rapport à un seul étudiant qui ne partage pas cet avis et six personnes répondant par « Je ne sais pas » parmi lesquelles se trouvent un seul enseignant et cinq étudiants. (Cf. Tableau 30) :

Q.10 (Emploi du labo)	Effectifs	Pourcentage
Oui	87	92,6
Non	1	1,1
Je ne sais pas	6	6,4
Total	94	100,0

Tableau 30: Emploi du laboratoire.

La grande majorité des personnes interrogées estime que l’enseignant devrait maîtriser les TIC contre trois étudiants, ce qui fait émerger des chiffres similaires à ceux collectés à la question évoquant la nomination, à l’université, d’un informaticien dans tout département disposant d’une salle informatique. Quatre-vingt-onze personnes sont sans réponses et trois répondent « Oui » (Cf. Tableau 31). Toutefois, l’interprétation de cette réponse amène aussi à considérer la mission d’un informaticien, et notamment dans celui des étudiants. Si l’enseignant doit effectivement, aux yeux d’une majorité, posséder une certaine maîtrise des TIC, celui-ci n’est pas pour autant informaticien et n’est pas forcément à même de résoudre des difficultés techniques. Aussi, derrière cette réponse, il est possible de penser qu’il y ait eu dans la formulation du questionnaire amalgame entre la vision d’une maîtrise d’utilisation et celle d’une maîtrise technique. Il serait donc intéressant de préciser exactement la fonction

d'un informaticien, en tant que tel, et de savoir à quelle manière il peut intervenir au sein d'un établissement. Néanmoins, les réponses expriment clairement la nécessité pour un enseignant de maîtriser l'utilisation des TIC.

Q.11 et Q.12 (Maîtrise des TIC-Informaticien)	Effectifs	Pourcentage
Oui	91	96,8
Non	3	3,2
Total	94	100,0

Tableau 31: Maîtrise des TIC-Informaticien.

Soixante-dix-neuf personnes possèdent un PC chez eux et quinze étudiants n'en possèdent pas. Les PC de soixante-huit personnes sont connectés à Internet, tandis que les PC de onze personnes ne sont pas connectés, et que quinze personnes n'ont pas de réponse à cette question. (Cf. Tableau 32) : en considérant l'absence de PC des uns et l'absence de connexion des autres, il y a donc globalement un tiers de l'effectif interrogé non connecté à Internet, ce qui représente un nombre non négligeable de personnes qu'il faudra prendre en considération au cours de l'évolution du projet pour déterminer à la fois leur motivation et leur aptitude à utiliser les outils du projet.

Q.13 (Possession de PC)	Effectifs	Pourcentage
Oui	79	84,0
Non	15	16,0
Total	94	100,0
Q.14 (PC connecté)		
Sans réponse	15	16,0
Oui	68	72,3
Non	11	11,7
Total	94	100,0

Tableau 32: Possession et connexion de PC.

En ce qui concerne la navigation sur Internet, quatre responsables, sept enseignants et trente-et-un étudiants déclarent naviguer régulièrement sur Internet ; un responsable, cinq enseignants et six étudiants naviguent de manière hebdomadaire ; un enseignant et onze étudiants naviguent mensuellement sur le web ; un autre enseignant et vingt-six étudiants choisissent « Autre ». Cela signifie qu'un total de quarante-deux personnes utilise Internet régulièrement, douze personnes l'utilisent hebdomadairement et douze autres l'utilisent mensuellement, mais vingt-huit choisissent « Autre » (Cf. Tableau 33). Les réponses indiquent manifestement une fréquentation d'utilisation encore très variable. À peine la moitié de l'effectif utilise régulièrement Internet, ce qui montre que des progrès restent encore à faire

pour être en phase avec l'évolution des habitudes vis à vis du web dans le monde, et en particulier dans les milieux universitaires et étudiants.

Q.15 (Navigation)	Effectifs	Pourcentage
Régulière	42	44,7
Hebdomadaire	12	12,8
Mensuelle	12	12,8
Autre	28	29,8
Total	94	100,0

Tableau 33: Navigation sur Internet.

Quatre responsables, douze enseignants et cinquante-trois étudiants essaient de trouver des supports pour leurs cours sur Internet ; un responsable et quinze étudiants en cherchent souvent, mais sept étudiants ne le font pas.

Par conséquent, soixante-neuf personnes affirment tenter de trouver des supports pour les cours sur Internet, dix-huit personnes en cherchent souvent tandis que sept personnes ne le font pas (Cf. Tableau 34). Il y a globalement une réelle sensibilité à l'usage d'Internet pour l'intérêt pédagogique qu'il apporte; néanmoins seulement 19,1% de l'effectif environ semble y trouver un confort évident. Cette appréciation par plus de 73% de l'effectif détermine la nécessité d'affiner le questionnement et de trouver en conséquence les moyens d'accroître la sensibilisation à un usage plus fréquent d'Internet sur le plan pédagogique.

Q.16 (Chercher des supports)	Effectifs	Pourcentage
Oui	69	73,4
Non	7	7,4
Souvent	18	19,1
Total	94	100,0

Tableau 34: Chercher des supports.

Les cinq responsables, les quatorze enseignants et quarante-et-un étudiants affirment avoir entendu parler du multimédia dans l'enseignement, mais trente-trois étudiants n'ont pas entendu en parler. En d'autres termes, la grande majorité, à savoir soixante personnes indiquent qu'ils ont entendu parler du multimédia dans l'enseignement contre un quart qui n'ont pas entendu en parler. (Cf. Tableau 35) Cette portion de l'effectif, non-informée, reste élevée dans un contexte mondial où se développe le multimédia dans les milieux étudiants. L'axe communicatif sera donc une ligne cruciale à développer dans le management du projet.

Q.17 (Multimédia-enseignement)	Effectifs	Pourcentage
Oui	60	63,8
Non	34	36,2
Total	94	100,0

Tableau 35: Multimédia dans l'enseignement

Nous citons ici certaines réflexions des personnes interrogées à propos du terme "multimédia". Ainsi, Le Président de l'université déclare que « Les exigences de la vie demandent cela et sans ce truc, nous ne pouvons rien faire, cela veut dire que vous êtes au courant de nouveautés des sciences, "*up to date*" et mis à jour. ». De même, le vice-Président des affaires scientifiques de l'université explique que « L'essentiel est qu'il me donne l'information demandée au plus vite possible au mieux. C'est le principe dans ce sujet. » Le Doyen de la Faculté des Lettres à l'université ajoute : « Le multimédia, ce sont les moyens de communication : le son, le signe, les outils. Pour moi, l'enseignant doit être acteur parce que la main, le signe et le visage sont les moyens les plus importants de la langue. »

Enfin, le directeur du centre de développement de la pédagogie et de la formation universitaire à l'université affirme : « Je le résume que toute l'activité pédagogique est basée sur la bonne application des technologies dans l'enseignement. Comme conception, il est une conduite pédagogique. »

Certains enseignants ont également exprimé divers points de vue. Plusieurs enseignants estiment que le multimédia « représente l'usage de média dans l'enseignement », ou qu'il s'agit de « l'ensemble des programmes procédés pour le même logiciel ». D'autres enseignants y voient : « un moyen de s'ouvrir sur les autres cultures », et identifient le multimédia comme étant l'ensemble des « moyens comme CD, DVD, vidéo. Internet »...

Quelques étudiants considèrent que : « c'est un moyen d'enseignement », regroupant « la télé, la radio, Internet », et des supports divers tels que « des films, reportages, articles de presse... ».

Les cinq responsables, treize enseignants et soixante-et-onze étudiants sont pour le multimédia dans l'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère ; un seul enseignant et deux étudiants ne sont pas favorables au multimédia dans l'enseignement /apprentissage.

Quatre-vingt-onze personnes ont donné une réponse positive quant à l'usage du multimédia pour l'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère, chiffre qui équivaut aux réponses apportées à la question sur l'exigence de la maîtrise des NT par l'enseignant, et

trois personnes n'y sont pas favorables. (Cf. Tableau 36) Étant donné le quart de personnes environ, sur l'effectif interrogé, n'ayant pas entendu parler du multimédia, notre questionnement entrepris sur ce sujet constitue déjà en quelque sorte un acte de communication qui fait réagir. Ici, pratiquement l'ensemble de l'effectif exprime très favorablement un avis positif pour le développement du multimédia dans l'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère. Cet avis va dans le sens souhaité par le monde universitaire irakien qui est celui de suivre avec attention l'évolution des TIC et la manière dont celles-ci seront utilisées dans l'enseignement.

Q.18 (Pour le multimédia)	Effectifs	Pourcentage
Oui	91	96,8
Non	3	3,2
Total	94	100,0

Tableau 36: Pour le multimédia.

Les cinq responsables, dix enseignants et soixante-huit étudiants pensent qu'il serait possible d'intégrer le multimédia dans les départements de langues et, plus précisément, dans le département de français ; tandis que quatre enseignants et sept étudiants ne sont pas d'accord avec cette affirmation.

Nous en déduisons qu'un total de quatre-vingt-trois personnes considèrent qu'il serait possible d'intégrer le multimédia dans le département de français, mais onze ne partagent pas cet avis. De même, quatre-vingt-quatre personnes souhaitent qu'on adapte une manière propre à nos étudiants en intégrant le multimédia dans le département tandis que dix personnes ne le souhaitent pas. Pour chaque catégorie, les résultats sont ainsi répartis : les cinq responsables, douze enseignants et soixante-sept étudiants disent « oui » ; deux enseignants et huit étudiants disent « non ». (Cf. Tableau 37) Nous remarquons donc ici une forte motivation à l'intégration du multimédia dans le département de français mais qui s'accompagne nécessairement d'une adaptation; ce point est à considérer dans le cadre du projet car il montre une volonté d'efficacité dans l'expression des réponses.

Q.19 (Intégration des TIC)	Effectifs	Pourcentage
Oui	83	88,3
Non	11	11,7
Total	94	100,0
Q.20 (Adaptation)	Effectifs	Pourcentage
Oui	84	89,4
Non	10	10,6
Total	94	100,0

Tableau 37: Intégration des TIC et adaptation une manière.

Les cinq responsables, les quatorze enseignants et soixante-treize étudiants pensent que l'arrivée de CD, DVD et Internet implique un changement dans la méthode d'enseignement ; mais deux étudiants ne le pensent pas. Par conséquent, la quasi-totalité des personnes interrogées, c'est-à-dire quatre-vingt-douze personnes trouvent que l'arrivée de ces moyens a marqué une influence et un changement dans l'enseignement, mais deux personnes ne sont pas d'accord. (Cf. Tableau 38)

Q.21 (Cd, DVD et Internet)	Effectifs	Pourcentage
Oui	92	97,9
Non	2	2,1
Total	94	100,0

Tableau 38: CD, DVD et Internet.

Les cinq responsables, les quatorze enseignants et soixante-douze étudiants sont intéressés par les TIC, mais trois étudiants seulement ne s'y intéressent pas.

Cela montre que quatre-vingt-onze personnes s'intéressent aux TIC, mais trois seulement qui ne partagent pas cette position. Avec ce grand nombre de personnes interrogées, une progression du projet serait possible. De même, quatre responsables et dix enseignants ont indiqué que les TIC sont source de motivation, mais un responsable et quatre enseignants disent le contraire. (Cf. Tableau 39)

Q.22 (Intéressé par les TIC)	Effectifs	Pourcentage
Oui	91	96,8
Non	3	3,2
Total	94	100,0

Tableau 39: Intéressé par les TIC.

Les cinq responsables, douze enseignants et soixante-huit étudiants pensent que l'usage des TIC motiverait l'enseignement/apprentissage du français; deux enseignants et sept étudiants ne sont pas du même avis.

Il semble important de souligner que la plupart des gens sont attirés par la nouveauté. Ceci explique que quatre-vingt-cinq personnes affirment que l'enseignement/apprentissage du français en Irak serait motivé avec les TIC, néanmoins neuf personnes pensent le contraire. (Cf. Tableau 40)

Q.23 (Motivation)	Effectifs	Pourcentage
Oui	85	90,4
Non	9	9,6
Total	94	100,0

Tableau 40: Motivation suscitée par l'usage des TIC.

Quatre responsables, quatre enseignants et dix étudiants confirment utiliser les TIC pendant les cours ; un responsable, sept enseignants et quarante-six étudiants disent les utiliser « souvent », trois enseignants et dix-neuf étudiants nient cette utilisation. Cela veut dire que cinquante-quatre répondent par « souvent », dix-huit personnes disent « oui », mais vingt-deux répondent « non », en somme, nous nous rendons compte que leur utilisation n'est pas optimale et que des progrès restent à faire. (Cf. Tableau 41) :

Q.24 (Utilisation des TIC)	Effectifs	Pourcentage
Oui	18	19,1
Non	22	23,4
Souvent	54	57,4
Total	94	100,0

Tableau 41: Utilisation des TIC.

Trois responsables, sept enseignants et trente-huit étudiants ont recours aux TIC en apprenant/enseignant une leçon ; deux enseignants et onze étudiants n'y ont pas recours ; deux responsables, cinq enseignants et vingt-six étudiants ont « souvent » recours aux TIC.

Ainsi, quarante-huit personnes affirment avoir recours aux TIC en enseignant ou en apprenant une leçon, trente-trois personnes disent y recourir « souvent », mais treize n'y ont pas recours. (Cf. Tableau 42)

Q.25 (Recours aux TIC)	Effectifs	Pourcentage
Oui	48	51,1
Non	13	13,8
Souvent	33	35,1
Total	94	100,0

Tableau 42: Recours aux TIC.

Les cinq responsables, treize enseignants et soixante-et-onze étudiants montrent que l'étudiant serait motivé par les TIC, mais en revanche un enseignant et quatre étudiants ne sont pas de cet avis. Cela signifie que quatre-vingt-neuf personnes valident l'idée selon laquelle l'étudiant serait motivé par les TIC, mais cinq personnes l'invalident. (Cf. Tableau 43) L'interprétation de ces résultats démontre avec force que l'aspect positif vu par les étudiants, d'une utilisation des TIC pour l'enseignement des langues, est majoritaire.

Q.26 (Être motivé)	Effectifs	Pourcentage
Oui	89	94,7
Non	5	5,3
Total	94	100,0

Tableau 43: Être motivé.

Les cinq responsables, onze enseignants et trente-neuf étudiants consultent régulièrement des sites à portées pédagogiques; trois enseignants et trente-six étudiants n'en consultent pas. Ainsi, cinquante-cinq personnes au total consultent régulièrement des sites de type pédagogique. Ce chiffre met en évidence une différence de treize personnes en comparaison avec les chiffres obtenus à la question abordant la navigation sur Internet et à laquelle quarante-deux personnes ont répondu par « régulièrement », Trente-neuf personnes ne consultent pas de sites pédagogiques (Cf. Tableau 44). En rapprochant le pourcentage de personnes interrogées qui ne consultent pas de sites pédagogiques (soit 41,5%) du pourcentage de celles qui naviguent peu ou voire pas du tout sur Internet (soit 42,6%), cette appréciation semble quelque peu logique. Ces réponses montrent ici un point important qu'il faudra traiter dans le cadre du projet : celui d'une sensibilisation plus accrue à l'utilisation du web en tant que vecteur d'informations et outil pédagogique.

Q.27 (Consultation de sites)	Effectifs	Pourcentage
Oui	55	58,5
Non	39	41,5
Total	94	100,0

Tableau 44: Consultation de sites pédagogiques.

Les cinq responsables, dix enseignants et trente-six étudiants proposent des sites ou des activités sur Internet aux étudiants ; quatre enseignants et trente-neuf étudiants ne leur proposent pas. Parmi les cinquante-cinq personnes citées plus haut, nous remarquons que cinquante et une personnes proposent des sites ou des activités aux étudiants pour « la préparation des cours ou des recherches pour enrichir, développer et améliorer les aptitudes des étudiants et des enseignants », ou parce que ces sites proposent « des activités qui leur permettent d'échanger des interactions orales ou écrites », ou permettent « d'avoir plus de connaissances sur un sujet, ou regarder comment un tel sujet est présenté par d'autres personnes », ou encore parce que ces sites permettent « d'obtenir des informations demandées par l'enseignant » En revanche, quarante-trois personnes ne pratiquent pas de telles activités (Cf. Tableau 45). Ces résultats sont également à considérer parmi les points à développer car l'échange d'informations et l'interactivité forment une caractéristique importante dans l'usage des TIC.

Q.28 (Proposition des sites)	Effectifs	Pourcentage
Oui	51	54,3
Non	43	45,7
Total	94	100,0

Tableau 45: Proposition de sites.

Quatre responsables et neuf enseignants ont participé à des stages de formation des formateurs sur les TIC, un responsable et cinq enseignants n'ont pas encore eu l'occasion d'y participer (Cf. Tableau 46). Ici, les réponses constituent un indicateur à mettre en parallèle du souhait exprimé majoritairement d'appliquer par les responsables et les enseignants les acquis reçus pendant les stages.

Q.36 (Participation aux stages-Responsables)	Effectifs	Pourcentage
Oui	4	80,0
Non	1	20,0
Total	5	100,0
Q.34 (Participation aux stages Enseignants)		
Oui	10	71,4
Non	4	28,6
Total	14	100,0

Tableau 46: Participation aux stages-Responsables-Enseignants.

Les personnes intéressées qui naviguent sur Internet ou celles qui ont participé à des stages montrent que quarante-huit y trouvent des didacticiels, logiciels ou sites de type pédagogique, alors que quarante et une n'en trouvent pas, et cinq personnes n'ont pas répondu à la question parce qu'elle est liée à la précédente. (Cf. Tableau 47) Les réponses à cette question ciblée mettent en évidence, une fois de plus, un point faible de la population étudiée qui est celui d'un recours restreint ou insuffisant aux outils du web ou d'un manque de connaissance sur le sujet qui ne permet pas la valorisation des sites pédagogiques.

Q.29 (Découverte des sites)	Effectifs	Pourcentage
Sans réponse	5	5,3
Oui	48	51,1
Non	41	43,6
Total	94	100,0

Tableau 47: Découverte des sites.

Les sites, les logiciels ou les didacticiels que les personnes interrogées ont découverts, soit en participant aux stages, soit en surfant sur Internet, soit ailleurs, sont TV5, français facile, *Audacity*, *Hot Potatoes*, le point du fle... etc).

Les cinq responsables, dix enseignants et soixante-et-onze étudiants sont favorables à ce que l'enseignant applique l'expérience acquise au cours du stage de formation des formateurs ; quatre étudiants ne sont pas de cet avis ; mais quatre enseignants n'ont pas répondu à cette question parce qu'ils n'ont pas encore participé à ce type de stage.

Par conséquent, quatre-vingt-six personnes souhaitent, qu'en rentrant des stages de formation des formateurs, l'enseignant applique à l'université l'expérience acquise, quatre personnes ne le souhaitent pas et quatre autres personnes n'ont pas de réponse à cette question. (Cf. Tableau 48)

Q.30 (Application de l'expérience)	Effectifs	Pourcentage
Sans réponse	4	4,3
Oui	86	91,5
Non	4	4,3
Total	94	100,0

Tableau 48: Application de l'expérience acquise au cours de stages de formation.

Deux responsables, douze enseignants et soixante-neuf étudiants n'ont pas entendu parler de la plateforme Moodle ; trois responsables, deux enseignants et six étudiants connaissent un peu cette plateforme. Quatre étudiants pensent que son utilisation est susceptible de faire évoluer l'apprentissage du français, un seul étudiant ne le pense pas et un autre étudiant répond par « Je ne sais pas ».

Au total, quatre-vingt-trois personnes ne connaissent pas la plateforme Moodle et onze personnes en ont entendu parler. (Cf. Tableau 49)

Q.31 (Connaissance de Moodle)	Effectifs	Pourcentage
Oui	11	11,7
Non	83	88,3
Total	94	100,0

Tableau 49: Connaissance de Moodle.

Cette situation met en évidence un besoin de préparation et de formation des enseignants et des étudiants avant d'envisager appliquer cette nouveauté à l'université de Mossoul.

Aux questions concernant l'usage de la plateforme, les réponses des responsables et des enseignants sont diverses. Ainsi, le Vice-Président de l'université parle de "*Self teaching*" c'est-à-dire d'autoformation, et affirme que la plateforme permet de "*improving your knowledge whatever speciality you like*", ce qui signifie l'amélioration de vos connaissances, quelle que soit la spécialité. Celui-ci explique notamment : « Par exemple, j'ai consulté des cursus des droits, un cursus de nanotechnologie, un cursus de la comptabilité, alors c'est la même chose pour ma spécialité ».

De même, le Doyen de la faculté précise que : « C'est possible en tant qu'elle suit la société caractérisée par un temps et un lieu précis, elle aborde la culture imposée qui fait une liaison avec celle de la conduite numérique. »

Le directeur du CDPFU explique que : « Nous pourrions commencer avec les études supérieures, cela nous est impossible de l'appliquer avec les autres étudiants à cause de leur grand nombre qu'on a par rapport à un nombre limité.»

Les cinq responsables, les quatorze enseignants et soixante-cinq étudiants se voient prêts à travailler sur cette plateforme dans le cas où nous l'installons sur le serveur de l'université de Mossoul, mais dix étudiants ne le sont pas. Quatre-vingt-quatre personnes affirment aussi leur volonté d'expérimenter notre projet en cas de l'installation sur le serveur de l'université, mais dix personnes ne sont pas prêtes pour une telle utilisation. (Cf. Tableau 50)

Q.32 (être prêt à l'utilisation)	Effectifs	Pourcentage
Oui	84	89,4
Non	10	10,6
Total	94	100,0

Tableau 50: Être prêt à utiliser la plateforme.

L'ensemble des dirigeants de l'université déclarent soutenir notre projet d'installation de la plateforme sur le serveur de l'université.

Quatre-vingt-douze personnes c'est-à-dire les cinq responsables, les quatorze enseignants et soixante-treize étudiants acceptent de contribuer au projet et encouragent les autres à expérimenter ce nouveau moyen d'enseignement/apprentissage dans notre université et deux personnes répondent le contraire aux mêmes questions. (Cf. Tableau 51) Ces réponses viennent au final démontrer un engouement manifeste pour les TIC et sans doute, à un niveau tant personnel que collectif, l'envie de s'impliquer davantage dans les TIC et pouvoir bénéficier de l'approche nouvelle pour ne pas dire révolutionnaire que celles-ci proposent dans l'enseignement/apprentissage.

Q.33(Encouragement) Q.34(Contribution)	Effectifs	Pourcentage
Oui	92	97,9
Non	2	2,1
Total	94	100,0

Tableau 51: Encouragement et contribution.

Les cinq responsables, les quatorze enseignants et soixante-six étudiants pensent que l'application de cette méthode impliquerait un changement des pratiques de l'enseignement du français.

Ainsi, un total de quatre-vingt-cinq personnes pense que l'activité que nous sommes en train de préparer modifierait les pratiques de l'enseignant de français et donnerait une nouvelle vision de l'enseignement, mais neuf personnes ne le pensent pas. (Cf. Tableau 52) Majoritairement l'opinion est focalisée sur la modification des pratiques de l'enseignement qu'induirait forcément l'arrivée et la mise en place des TIC.

Q.35 (Changement des pratiques)	Effectifs	Pourcentage
Oui	85	90,4
Non	9	9,6
Total	94	100,0

Tableau 52: Changement des pratiques.

Les cinq responsables, huit enseignants et quarante-huit étudiants pensent que le MESRS et l'université de Mossoul soutiendraient notre projet consistant à intégrer les TIC dans le département de français, six enseignants et vingt-sept étudiants ne le pensent pas. Cela signifie que soixante-et-une personnes croient que le MESRS et l'université de Mossoul soutiennent l'intégration des TIC dans notre université pour l'étendre ensuite aux autres universités irakiennes, mais trente-trois personnes sont d'un avis contraire. (Cf. Tableau 53) Ici, l'opinion est nuancée car interviennent probablement dans le choix de la réponse des considérations qui peuvent être d'ordre politiques, sociales et économiques, sans que celles-ci soient clairement exprimées. La question peut appeler par exemple d'autres questions telles que des questions relatives au financement public des TIC et aux crédits alloués sur les investissements en matériels et en projet de formations dans le milieu éducatif, de stages des enseignants et des responsables. Le tiers d'avis plutôt négatifs pourrait être associé à l'idée que ce soutien nécessiterait un dynamisme apparent et une motivation plus affirmée et visible du ministère concerné.

Q.36 (Soutien du projet)	Effectifs	Pourcentage
Oui	61	64,9
Non	33	35,1
Total	94	100,0

Tableau 53: Soutien au projet.

Quatre responsables, huit enseignants et cinquante-quatre étudiants pensent que, selon les lois et le système éducatif irakien, le MESRS accepterait ce nouveau moyen d'enseignement dans notre université, même si un responsable, six enseignants et vingt et un étudiants répondent par « Non ». Ceci montre que soixante-six personnes estiment que le MESRS approuverait ce projet contre vingt-huit personnes qui pensent le contraire. (Cf. Tableau 54)

Q.37 (Accord du Ministère)	Effectifs	Pourcentage
Oui	66	70,2
Non	28	29,8
Total	94	100,0

Tableau 54: Accord du Ministère.

La question portant sur le respect du manuel utilisé au département est liée à la question précédente concernant l'acceptation de notre projet ; ceci explique donc que soixante-six personnes (quatre responsables, huit enseignants et cinquante-quatre étudiants) n'ont pas de réponse, et que vingt-quatre personnes c'est-à-dire un responsable, six enseignants et dix-sept étudiants pensent que l'on devrait respecter le manuel même si le projet est introduit contre quatre personnes qui disent non.

Deux responsables, six enseignants et vingt-huit étudiants considèrent que l'emploi du temps actuel est compatible avec la tenue du cours et d'activités sur la plateforme si on l'appliquait, et trois responsables, huit enseignants et quarante-sept étudiants ne sont pas d'accord avec cet avis. Donc, cinquante-huit personnes jugent que l'emploi de temps actuel ne permet pas d'assurer des cours et des activités devant trente-six personnes qui pensent le contraire. Ce jugement est particulièrement intéressant car il démontre qu'aux changements de pratiques et d'habitudes pédagogiques qui sont conséquentes à l'intégration des TIC dans l'apprentissage/enseignement, une adaptation du temps imparti à ces nouveaux outils doit faire l'objet d'un débat entre les acteurs et les utilisateurs pour parvenir à la meilleure efficacité.

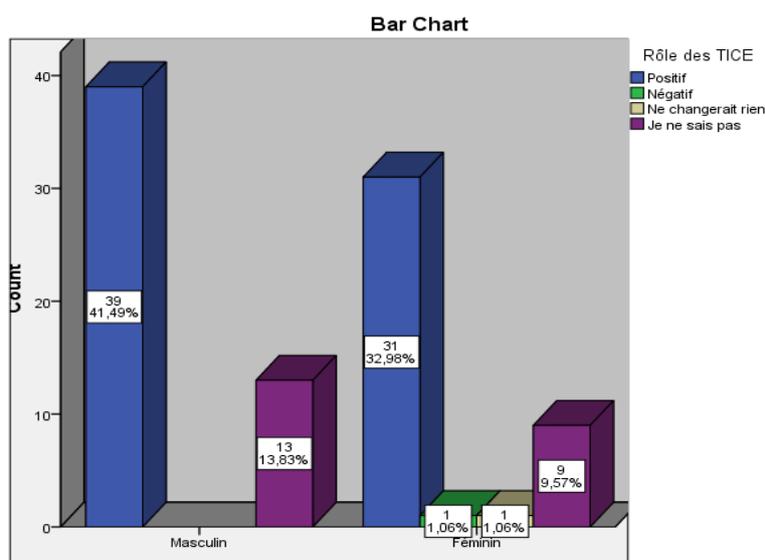
Les cinq responsables, les quatorze enseignants et soixante-dix étudiants formulent l'espoir de réformer l'emploi du temps d'une manière acceptable dans le respect du règlement des conditions de travail pour mieux assurer les cours, mais cinq étudiants seulement se positionnent contre une telle réforme. Dès lors, quatre-vingt-neuf personnes espèrent une réforme de l'emploi du temps, mais cinq personnes ne souhaitent pas un tel changement. (Cf. Tableau 55)

Q.38 (Respect du manuel)	Effectifs	Pourcentage
Sans réponse	66	70,2
Oui	24	25,5
Non	4	4,3
Total	94	100,0
Q.39 (Emploi du temps)		
Oui	36	38,3
Non	58	61,7
Total	94	100,0
Q.40 (Réforme de l'emploi de temps)		
Oui	89	94,7
Non	5	5,3
Total	94	100,0

Tableau 55: Respect du manuel. Emploi du temps.

Quatre responsable, douze enseignants et cinquante-quatre étudiants donnent un avis favorable à l'utilisation des TIC pour le français à l'université de Mossoul affirmant que celles-ci joueraient un rôle positif ; un responsable, deux enseignants et dix-neuf étudiants ne sont pas tout à fait d'accord et répondent « Je ne sais pas », puis un étudiant seulement n'est pas optimiste et estime que les TIC ne changeraient rien et un autre étudiant déclare que l'usage des TIC serait négatif.

Par conséquent, soixante-dix personnes affirment que l'utilisation des TIC pour le français à l'université jouerait un rôle « positif », une personne pense que celles-ci joueraient un rôle « négatif » et une autre personne estiment que celles-ci « ne changeraient rien », tandis que vingt-deux personnes répondent par « Je ne sais pas ». (Cf. Graphique 4)



Graphique 4 : Rôle des TIC.

En somme, nous avons constaté, d'une part, qu'un grand nombre de personnes interrogées (60 personnes sur 94) n'a pas entendu parler du CECR et n'a aucune idée de ce en quoi il consiste bien que celui-ci soit cité sur la couverture et dans l'introduction du manuel enseigné au département. C'est pourquoi ils ne voient pas la nécessité de prendre en compte leurs critères et conseils dans l'enseignement. Nous avons remarqué également que presque la moitié des personnes interrogées (42 personnes sur 94) déclarent que l'enseignant n'utilise pas de moyens facilitant l'enseignement/apprentissage. Un grand nombre de personnes enquêtées (83 personnes sur 94) ne connaissent pas la plateforme Moodle. De même, vingt-deux personnes n'utilisent pas les TIC et cinquante-quatre les utilisent souvent. En somme, nous nous rendons compte que l'utilisation par les 76 personnes sur 94 n'est pas optimale. Cette situation met en évidence un besoin de préparation et de formation des enseignants et des étudiants avant d'envisager et d'appliquer cette nouveauté à l'université de Mossoul.

D'autre part, la quasi-totalité des personnes (90 sur 94) concernées par notre projet sont favorables au multimédia, à l'innovation et au développement des pratiques dans l'enseignement/apprentissage. Ils souhaitent que la salle de cours soit équipée au moins d'un ordinateur et d'un projecteur considérant que l'arrivée de CD, DVD et d'Internet influence fortement les méthodes d'enseignement et marque déjà la voie d'un changement.

Nous avons remarqué que plus de 80 personnes sur 94 considèrent qu'il serait possible d'intégrer le multimédia dans le département de français à condition toutefois d'adapter son utilisation et le temps nécessaire à cette utilisation auprès des étudiants. Ainsi, ils affirment aussi leur volonté d'expérimenter le projet en cas d'une installation effectuée sur le serveur de l'université.

Il semble important de souligner que la plupart des gens interrogés (entre 85 et 89 personnes sur 94) sont motivés et attirés par la nouveauté, affirmant que l'utilisation des TIC permettrait d'accroître la motivation de l'étudiant à apprendre la langue française et renforcerait l'intérêt de l'enseignement/apprentissage du français en Irak. Ils soulignent que le MESRS et l'université de Mossoul soutiennent l'intégration des TIC dans notre université pour l'étendre ensuite aux autres universités irakiennes.

Ainsi, presque la totalité des personnes interrogées pense que cette activité modifierait les pratiques de l'enseignant de français. Ils donnent un avis favorable à l'utilisation des TIC pour le français à l'université de Mossoul affirmant que celles-ci joueraient un rôle positif.

L'ensemble des données collectées et analysées confronte le besoin de répondre aux souhaits des dirigeants, enseignants et étudiants dans l'objectif de faire réussir ce projet qui aiderait les intéressés à enseigner, apprendre et étudier d'une manière inédite à l'université.

10.5 La vérification des résultats

Une série de questions dans un questionnaire ou un entretien ne suffit pas seulement de montrer le pourcentage des personnes enquêtées, nous devons aussi examiner la relation qui peut être liée les unes avec les autres. Cela éclaircira la fiabilité des éléments testés. En nous référant au logiciel PASW (déjà cité), nous essayerons de chercher le coefficient de corrélation, selon la corrélation de Spearman qui permet d'analyser les relations non-linéaires monotones (l'échelle ordinale) ou de Pearson qui permet d'analyser les relations linéaires (l'échelle nominale), qui peut exister entre deux variables continues. Les exemples ci-dessous montrent cette application pour trouver la corrélation des résultats observés par l'enquête de terrain.

Comme déjà mentionné dans le chapitre 9, les questionnaires ont été conçus et distribués aux trois catégories; à savoir : responsables, enseignants et étudiants. Les résultats de chaque groupe ont ensuite été discutés, les points communs et les différences ont également été identifiés et discutés en profondeur dans les sections précédentes. Les objectifs de cette section sont de tester statistiquement les résultats afin de déterminer le coefficient de corrélation, la valeur p, Alpha de Cronbach (CA) et les fiabilités des résultats. L'Alpha de Cronbach est une mesure de fidélité du test, c'est-à-dire une méthode d'estimation basée sur l'évaluation de la cohérence interne du test. Si le coefficient est à partir de 0,7 le test jouit d'une grande fidélité et des futures recherches peuvent en tenir compte. L'accent est donc de confirmer les résultats déjà expliqués en détail sans répéter les mêmes commentaires.

Dans un premier temps, les résultats de chaque catégorie ont été analysés en utilisant la corrélation de Spearman. Il n'y avait pratiquement pas de différence entre les trois groupes lorsqu'ils sont traités avec les principales questions telles que changer les pratiques de l'enseignement, être favorable pour les TIC et le multimédia. Par conséquent, ces groupes ont été fusionnés et analysés où de fortes corrélations existent ont été identifiées. Par la suite, deux corrélations (Spearman et Pearson) pour analyser les données ont été utilisées. Plus précisément, le sexe, l'âge et le statut contre le multimédia où la réponse a plus d'options que le simple oui ou non. Les résultats obtenus sont donnés comme suit (Cf. Tableau 56) :

Multimédia	Pearson	Statut	Âge	Sexe
	Corrélation de Pearson	,353**	-,376**	,348**
	Sig. (bilatérale)	,000	,000	,001
	N	94	94	94
** . La corrélation est significative au niveau 0.01 (bilatéral).				
Multimédia	Rho de Spearman	Statut	Âge	Sexe
	Coefficient de corrélation	,377**	-,413**	,348**
	Sig. (bilatérale)	,000	,000	,001
	N	94	94	94
** . La corrélation est significative au niveau 0.01 (bilatéral).				

Tableau 56: Pearson vs Spearman.

Le tableau ci-dessus montre que des valeurs identiques ou proches sont collectées à partir des deux traitements. Cependant, dans ce travail, le coefficient de la corrélation de Spearman, les tableaux croisés et le khi-deux (ou Khi-carré) ont été utilisés pour l'analyse des résultats. Cette méthode est plus appropriée pour les questions liées où le répondant a à répondre à la question suivante sur la base de la réponse initiale. En comparant les fréquences des deux groupes afin d'inférer une relation entre X et Y , elle permet ainsi de rejeter ou non l'hypothèse nulle. Deux variables continues peuvent être liées ou non. Le coefficient de corrélation de Spearman repose sur le calcul de la covariance entre deux variables continues. Ce coefficient permet d'obtenir une valeur qui varie entre -1 et +1. En ce qui concerne le seuil de significativité (la valeur p) est habituellement fixé à 0,05 soit 5%.

Nous constatons que les principaux résultats obtenus sont la valeur $p < 0,001$ (très forte présomption contre l'hypothèse nulle) et la forte corrélation qui se trouvent entre les questions de notre questionnaire. Ils sont expliqués et présentés dans cette partie.

Nous devons tester et montrer si l'âge joue un rôle nécessaire dans l'emploi des TIC. Nous pouvons être intéressé à savoir si " l'âge" comme une variable X est associé à " l'emploi des TIC" comme une variable Y (Cf. Tableau 57). Le coefficient de corrélation de Pearson repose sur le calcul de la covariance entre deux variables continues. Ce coefficient permet d'obtenir une valeur qui varie entre -1 et +1.

Corrélations			Âge	Emploi des TIC
Rho de Spearman	Âge	Coefficient de corrélation	1,000	-,353**
		Sig. (bilatérale)	.	,000
		N	94	94

** . La corrélation est significative au niveau 0,01 (bilatéral).

Tableau 57: Âge vs emploi des TIC.

Les deux variables sont liées négativement : plus "l'âge" augmente, plus "l'emploi des TIC" diminue. Cela montre que les jeunes utilisent les TIC plus fréquemment que les individus plus âgés. Nous remarquons que le coefficient de la corrélation* est -0,353. L'effet de signification ou "p" est 0,000. Comme la valeur p (la valeur p est comprise entre 0 et 1) est 0,00 et ne dépasse pas le seuil de 5%, soit 0,05. La valeur 0 représente l'absolue certitude que l'hypothèse nulle est fautive et que l'on la rejette. Nous considérons donc que le test est significatif. La liaison linéaire* est négative. Cela signifie que les deux variables X et Y n'évoluent pas dans le même sens ; une augmentation de X entraîne une diminution de Y, du même ordre quelle que soit la valeur de X.

Nous constatons que la variable âge a un effet significatif sur l'emploi des TIC. Ces deux variables sont donc statistiquement liées et elles partagent une covariance importante.

Nous pouvons être intéressé à savoir si la question concernant le statut (dirigeant, enseignant et étudiant) comme une variable X est associée à et la connaissance du CECR comme une variable Y. En examinant cela, nous trouvons que ces deux variables sont corrélées avec un coefficient de corrélation de 0,539 dont la valeur p est 0.000 (Cf. Tableau 58). Nous pouvons dire que la corrélation est significative.

Corrélations			La connaissance du CECR
Rho de Spearman	Statut	Coefficient de corrélation	,539**
		Sig. (bilatérale)	,000
		N	94

** . La corrélation est significative au niveau 0,01 (bilatéral).

Tableau 58: Statut vs la connaissance du CECR.

Parfois, le logiciel SPSS ne donne pas de bons résultats si les données sont recueillies par des questions dont la réponse est OUI ou NON. C'est la raison pour laquelle la plupart des

* r est le coefficient de corrélation.

* r = +1, la liaison entre X et Y est linéaire, positive et parfaite. La connaissance de X fournit la valeur de Y (et inversement). r = -1, la liaison est linéaire et négative.

statisticiens ont recours à l'utilisation non-paramétrique (Tableaux croisés) comme expliqué plus haut pour analyser les réponses OUI ou NON. (Cf. Tableau 59) :

En ce qui concerne les questions de la connaissance du CECR et celle de sa prise en compte dans l'enseignement, nous appliquons la fonction des tableaux croisés et le test du Khi-deux pour trouver le coefficient de corrélation et le degré de liberté.

Effectif	Prise en compte du CECRL					Total
	Sans réponse	Oui	Non	Souvent	Jamais	
Connaissance du CECR Oui	1	25	1	6	1	34
Non	59	0	1	0	0	60
Total	60	25	2	6	1	94

Tableau 59: Tableau croisé CECR vs prise en compte du CECR.

Par l'examen approfondi du tableau ci-dessus, nous trouvons qu'il y a une forte corrélation entre les répondants qui connaissent le CECR) et sa prise en compte dans l'enseignement du FLE à l'université de Mossoul. Le tableau croisé indique que les deux questions sont associées. Le résultat est statistiquement significatif avec un carré Khi-deux égal à 87,57 dans laquelle le degré de liberté est 4 et la valeur p est inférieure à 0,000. (Cf. Tableau 60)

Tests du Khi-deux	Valeur	degré de liberté	Signification asymptotique (bilatérale)
Khi-deux de Pearson	87,575^a	4	,000
Rapport de vraisemblance	110,081	4	,000
Association linéaire par linéaire	53,104	1	,000
Nombre d'observations valides	94		

a. 6 cellules (60,0%) ont un effectif théorique inférieur à 5. L'effectif théorique minimum est de ,36.

Tableau 60: Tests du Khi-deux.

Nous voulons savoir si la question concernant la possession de PC comme une variable X est liée à celle de la connexion des PC à Internet comme une variable Y. D'après le tableau croisé (Cf. Tableau 61 et Tableau 32), nous trouvons que 79 personnes sur 94 ont un PC dont 68 PC sont connectés. En nous référant aux tableaux croisés et khi-deux (comme suit), nous constatons que ces deux variables sont corrélées. Nous pouvons dire que la corrélation est significative.

Effectif		PC connecté à Internet			Total
		Sans réponse	Oui	Non	
Possession de PC	Oui	0	68	11	79
	Non	15	0	0	15
Total		15	68	11	94

Tableau 61: Tableau croisé possession de PC vs PC connecté à Internet.

Nous examinons le tableau ci-dessous dans lequel il y a une forte corrélation entre les personnes qui possèdent un PC et ceux dont le PC est connecté à Internet. Le tableau croisé indique que la majorité des répondants (qui possèdent un PC) est associée au fait que le PC est connecté à Internet. Le résultat est statistiquement significatif avec un Khi-deux égal à 94,00, dans laquelle le degré de liberté est 2 et la valeur p est inférieure à 0,0001. (Cf. Tableau 62)

Tests du Khi-deux	Valeur	degré de liberté	Signification asymptotique (bilatérale)
Khi-deux de Pearson	94.000^a	2	.000
Rapport de vraisemblance	82.525	2	.000
Association linéaire par linéaire	58.909	1	.000
Nombre d'observations valides	94		

a. 2 cells (33.3%) have expected count less than 5. The minimum expected count is 1.76.

Tableau 62: Tests du Khi-deux. Possession de PC et PC connecté.

Les réponses recueillies (Cf. Tableau 31 déjà cité) aux questions traitant la nécessité de maîtriser les TIC par les enseignants et la nécessité d'avoir un informaticien dans le département, 91 personnes sur 94 affirment que l'enseignant doit maîtriser les TIC sinon l'université désigne un informaticien dans le département où l'on utilise les TIC. Le tableau ci-dessous (Cf. Tableau 63) montre clairement la corrélation parfaite +1 et la valeur p est 0 selon laquelle la maîtrise de l'informatique et des TIC est bien corrélée avec la nécessité d'avoir un informaticien et un support technique dans le département :

Corrélations			Informaticien au dép.
Rho de Spearman	Maitrise des TIC	Coefficient de corrélation	1,000^{**}
		Sig. (bilatérale)	.
		N	94

** . La corrélation est significative au niveau 0,01 (bilatéral).

Tableau 63: Maîtrise des TIC vs informaticien au département.

En testant les questions abordant l'encouragement des autres à essayer notre projet et la volonté d'y contribuer, nous avons obtenu un coefficient de corrélation de 0,489 et une valeur p de 0.000. C'est une indication que les répondants encouragent les autres à utiliser cette méthode et ils sont aussi prêts à contribuer à l'application de cette nouvelle méthode proposée. (Cf. Tableau 64)

Corrélations			Contribution au projet
Rho de Spearman	Encourager les autres	Coefficient de corrélation	,489**
		Sig. (bilatérale)	,000
		N	94

** . La corrélation est significative au niveau 0,01 (bilatéral).

Tableau 64: Encourager les autres vs contribution au projet.

De bonnes corrélations ($\leq 0,5\%$) avec une valeur p égale ou inférieure à 0,01 ont été obtenues en analysant les réponses des questionnaires déjà traités au cours du chapitre 10, nous concentrons ici sur les 41 questions selon lesquelles nous avons croisé les trois catégories de notre échantillon (Cf. 10.4), nous donnons ci-dessous des exemples des corrélations dont la valeur p est moins de 0.5%.

Nous avons remarqué que le statut (dirigeant, enseignant, étudiant) est corrélé avec des questions telles que : la connaissance du CECR, la prise en compte du CECR, le multimédia, trouver des logiciels et didacticiels, les enseignants doivent appliquer l'expérience acquise des stages, avoir des sites pédagogiques qu'on consulte régulièrement (Cf. Tableau 65).

Statut	Connaissance du CECR	Prise en compte du CECR	Le multimédia	Trouver des logiciels	Application de l'expérience	Avoir des sites pédagogiques
	,539**	-,518**	,377**	,380**	,342**	,270**
	,000	,000	,000	,000	,001	,009
	94	94	94	94	94	94

** . La corrélation est significative au niveau 0,01 (bilatéral).

Tableau 65: Statut vs certaines questions.

La connaissance du CECR est liée avec les questions portant sur : le statut, la prise en compte du CECR, la manière de naviguer, le multimédia, les sites pédagogiques qu'on consulte régulièrement, la connaissance de Moodle et le rôle des TIC. (Cf. Tableau 66)

La connaissance du CECR	Le statut	Prise en compte du CECR	La manière de navigation	Le multimédia	Avoir des sites pédagogiques	la connaissance de Moodle	le rôle des TIC
	,539**	-,926**	,302**	,382**	,319**	,346**	,284**
	,000	,000	,003	,000	,002	,001	,005
	94	94	94	94	94	94	94

** . La corrélation est significative au niveau 0,01 (bilatéral).

Tableau 66: la connaissance du CECR vs autres questions.

La prise en compte du CECR dans l'enseignement est corrélée avec les questions telles que : le statut, la connaissance du CECR, le multimédia, avoir des sites pédagogiques qu'on consulte régulièrement, trouver des logiciels et didacticiels et proposer des sites.

La question que l'enseignant doit maîtriser les TIC est corrélée avec celles abordant : avoir un informaticien au département, le multimédia, l'adaptation de manière propre à nos apprenants, l'arrivée des CD/DVD et d'Internet, être intéressé par les TIC. Les résultats obtenus ici confirment ceux donnés dans le Tableau 31) dans lequel 91 personnes sur 94 sont pour.

La nécessité d'avoir un informaticien au département est corrélée avec les questions telles que : la maîtrise des TIC, le multimédia, l'adaptation de manière propre à nos apprenants, l'arrivée des CD/DVD et d'Internet et être intéressé par les TIC. Là encore, il y avait une accentuation forte des répondants sur la nécessité que l'enseignant ait de bonnes compétences en informatique et dans le cas contraire, de pouvoir bénéficier d'un bon soutien informatique et technique de l'université.

Les données de la possession de PC sont corrélées avec les questions telles que : le PC connecté à Internet, la manière de navigation, avoir des sites pédagogiques qu'on consulte régulièrement. Le tableau Tableau 32 et Tableau 61) donne les détails des réponses et des discussions portant sur la corrélation ci-dessus entre les différentes questions. La corrélation obtenue indique que la majorité des étudiants ont accès à Internet.

La notion concernant la manière de navigation est corrélée avec les données de la connaissance du CECR, la possession de PC et avoir des sites pédagogiques qu'on consulte régulièrement.

Les données du multimédia sont corrélées avec celles du statut, de la connaissance du CECR, de la prise en compte du CECR et d'avoir des sites pédagogiques qu'on consulte régulièrement. Dans cette question, 60 personnes sur 95 ont indiqué qu'ils ont entendu parler du multimédia dans l'éducation.

La question « Être favorable pour le multimédia » est corrélée avec des questions traitant la maîtrise des TIC, un informaticien au département, la possibilité de l'intégration du multimédia, l'adaptation de manière propre à nos apprenants, l'arrivée des CD/DVD et d'Internet, le système éducatif et être intéressé par les technologies.

Le sujet du « multimédia » est corrélé avec celui d'« être favorable pour le multimédia » 83 personnes sur 94 sont pour l'introduire dans le cadre de l'enseignement (Cf. Tableau 36).

Les résultats de l'adaptation de manière adaptée à nos apprenants sont corrélés avec ceux de la maîtrise des TIC, de l'informaticien au département, de trouver des logiciels et didacticiels et du multimédia.

La variable « l'arrivée des CD/DVD et d'Internet » est corrélée avec quatre autres variables telles que : la maîtrise des TIC, un informaticien au département, le multimédia et être intéressé aux TIC par un coefficient de corrélation identique 0,393 et une valeur p 0.000. Cette corrélation (Cf. Tableau 67) montre clairement qu'il existe une forte volonté d'utiliser des méthodes récemment proposées en tant que nouveaux outils.

l'arrivée des CD/DVD et d'Internet	La maîtrise des TIC	un informaticien au département	le multimédia	être intéressé par les TIC
	,393**	,393**	,393**	,393**
	,000	,000	,003	,000
	94	94	94	94

** . La corrélation est significative au niveau 0,01 (bilatéral).

Tableau 67: La corrélation de l'arrivée des CD/DVD.

Les données de la question « Être intéressé par les TIC » sont corrélées avec celles des questions traitant: la maîtrise des TIC, avoir un informaticien au département, l'arrivée des CD/DVD et d'Internet et le multimédia. L'intérêt pour l'application des technologies dans l'apprentissage est évident par la majorité des répondants (91 sur 94).

Comme indiqué ci-dessus, il semble y avoir une très forte corrélation entre les divers éléments dans les questionnaires conçus spécifiquement pour acquérir une certaine compréhension sur l'enseignement utilisant le multimédia français, ainsi que d'autres facteurs qui pourraient contribuer à une prestation efficace de la nouvelle méthodologie. Afin de mesurer la cohérence interne (Evrard et al., 2003) des questionnaires d'enquête, Alpha Cronbach a été employé. *“Cronbach’s a can be used to measure the ‘internal consistency’ of how closely related a set of items are as a group (questions). A relatively high value of a is often used as evidence that the items measure an underlying construct”* (Field 2013; Binsardi and Green 2012).

Alpha de Cronbach peut être utilisé pour mesurer la «cohérence interne» et comment un ensemble d'éléments est étroitement lié en tant que groupe (questions). Une valeur relativement élevée d'Alpha de Cronbach est souvent utilisée comme preuve que les éléments mesurent une construction sous-jacente.

Lorsque toutes les questions ont été analysées, une valeur de 0,438 a été obtenue pour Alpha de Cronbach Cette valeur est considérée par les statisticiens comme faible et indique une faible cohérence interne. Cependant, si on enlève la variable (âge), la valeur CA augmente significativement à 0,661. La raison qui explique la faible valeur initiale de CA pourrait être due au fait que tous les participants ont convenu et ont donné la même réponse à la majorité des questions clés et donc le coefficient de corrélation était insignifiant. En enlevant encore des questions (relatives à la prise en compte du CECR et la connexion des PC) la valeur de CA a augmenté à 0,711 ce qui indique une bonne cohérence interne pour les 38 questions sur un total de 41 (Cf. Tableau 68).

Alpha de Cronbach	Alpha de Cronbach basé sur des éléments normalisés	Nombre d'éléments
,438	,679	41
,711	,713	38

Tableau 68: Statistiques de fiabilité.

À l'aide du coefficient alpha de Cronbach (α), la fiabilité de notre enquête est testée en mesurant la consistance interne. Cette dernière montre la manière dont les questions d'une

même échelle sont reliées. Alpha de Cronbach doit être supérieur à 0.6 pour pouvoir confirmer la fiabilité des mesures de bonne consistance interne de l'échelle. Dans cette étude, pour l'échelle de mesure de l'intégration des TIC, Alpha est égale à 0.713. Cette valeur est supérieure à 0.6 cela signifie que notre échelle est très fiable. Par conséquent, selon les statisticiens, nous avons obtenu une cohérence interne satisfaisante pour cette échelle composée de 41 questions, à condition cependant d'éliminer quelques questions dont le coefficient est négatif.

10.6 L'expérimentation de la plateforme *

Les débuts se sont révélés très prometteurs et encourageants à parachever la première étape du projet. Ainsi, dès les entretiens passés et les questionnaires remplis par les décideurs, les enseignants et les étudiants, il a été possible de passer rapidement à l'étape suivante. Plusieurs cours de première et de deuxième année sur la page de chaque année ont été postés sur les pages correspondantes tel que mentionné auparavant.

Le 07 janvier 2014, les étudiants de première année ont été invités au centre informatique, comprenant des salles mieux équipées que les salles de cours de la faculté, afin de procéder au premier test de la plateforme Moodle hébergée sur le serveur de l'université de Mossoul. Ce test vise à apprendre aux étudiants à se servir de cette plateforme et à faire leurs premiers pas dans ce domaine. Les étudiants de deuxième année ont été conviés le 08 janvier 2014 à tester ce qui a été préparé et posté sur la plateforme au même centre.

10.7 La réflexion des étudiants

Nous avons préparé un deuxième questionnaire** comptant onze questions, les deux premières questions interrogent sur l'année et le sexe tandis que les neuf autres questions portent sur le cours effectué sur la plateforme. L'objectif de ce questionnaire est de connaître l'avis et la réaction des étudiants de première et de deuxième année que nous avons pris comme exemples dans nos premiers cours d'expérimentation.

Les questionnaires ont été distribués aux étudiants de première année après la séance de présentation et d'explication du cours auquel ils travaillent sur la plateforme. Dix-sept étudiants sur vingt participent au premier test. Le lendemain, nous avons fait la même chose avec les étudiants de deuxième année dont le nombre des participants est de quinze sur vingt comme détaillé dans le tableau (Cf. Tableau 69) qui suit :

Année	Masculin	Féminin	Nombre total
Étudiants de la première année	11	6	17
Étudiants de la deuxième année	4	11	15
Nombre d'étudiants	15	17	32

Tableau 69: Nombre et sexe étudiants- premier test.

* À consulter en annexe les photos prises pour les cours de l'expérimentation.

** À consulter en annexe 9 la copie du questionnaire dont le but est recueillir les avis des étudiants de première et deuxième année.

Trente et un étudiants sur trente-deux reconnaissent que la mise à disposition d'un laboratoire bien équipé en informatique dans l'enseignement du FLE les motive à bien apprendre et comprendre (Cf. Tableau 70). Cela démontre l'intérêt d'investir dans du matériel adapté au projet de développement des pratiques de l'enseignement.

Q.3 L'emploi d'un laboratoire	Effectifs	Pourcentage
Oui	31	96,9
Non	1	3,1
Total	32	100,0

Tableau 70: L'emploi d'un laboratoire.

Les chiffres et les pourcentages sont sensiblement les mêmes pour ceux qui s'expriment en faveur de cette innovation et de ce développement des pratiques dans l'enseignement du français en utilisant un espace numérique. (Cf. Tableau 71) Cela prouve que les étudiants sont également très sensibles à l'utilisation des équipements informatiques dans l'apprentissage.

Q.4 Favorable à cette rénovation	Effectifs	Pourcentage
Oui	31	96,9
Non	1	3,1
Total	32	100,0

Tableau 71: Favorable à cette innovation.

Douze étudiants affirment que la présentation du cours par rapport au cours habituel dans les salles du département de français est excellente ; treize étudiants sur trente-deux la trouvent très bonne ; six la considèrent comme bonne tandis qu'un seul étudiant pense qu'elle est assez bonne (Cf. Tableau 72). La majorité des étudiants confirment donc leur intérêt pour cette présentation du cours qui est différente du cours habituel et qui les motive davantage.

Q.5 Présentation du cours	Effectifs	Pourcentage
Excellent	12	37,5
Très bonne	13	40,6
Bonne	6	18,8
Assez bonne	1	3,1
Total	32	100,0

Tableau 72: Présentation du cours.

De nouveau, on retrouve le même nombre et le même pourcentage d'étudiants qui se prononcent pour la plateforme Moodle pour l'enseignement/apprentissage du français. Trente-et-un étudiants sur trente-deux sont pour, un seul étudiant est contre. (Cf. Tableau 73). La

majorité des étudiants expriment une forte motivation pour l'utilisation de la plateforme. Cette motivation est associée à l'envie d'intégrer les TIC dans leur apprentissage.

Q.6 Être favorable pour la plateforme	Effectifs	Pourcentage
Oui	31	96,9
Non	1	3,1
Total	32	100,0

Tableau 73: Être favorable pour la plateforme.

Douze étudiants portent un avis favorable sur la plateforme Moodle après le premier essai et estiment que l'usage de celle-ci est excellent, treize pensent qu'elle est très bonne, sept considèrent qu'elle est simple à utiliser, personne ne la trouve difficile à utiliser (Cf. Tableau 74). Ici, le résultat montre un intérêt pour un usage facile. La compréhension a été immédiate. La manipulation de la plateforme a été rapide en tant qu'utilisateurs des équipements informatiques.

Q.7 Le premier essai	Effectifs	Pourcentage
Excellent	12	37,5
Très bonne	13	40,6
Simple à utiliser	7	21,9
Difficile à utiliser	0	00,0
Total	32	100,0

Tableau 74: Le premier essai.

Encore une fois, nous avons le même nombre et pourcentage d'étudiants qui pensent que cette activité changerait la manière d'apprendre le français et offrirait une nouvelle vision de l'apprentissage ; trente-et-un sur étudiants trente-deux sont pour, un seul étudiant pense le contraire. (Cf. Tableau 75). Le résultat montre une évolution significative des attentes des étudiants. Ils sont très sensibles aux technologies et considèrent normale leur intégration dans l'apprentissage du FLE.

Q.8 Changement de manière d'apprendre	Effectifs	Pourcentage
Oui	31	96,9
Non	1	3,1
Total	32	100,0

Tableau 75: Changement de manière d'apprendre.

Dix-neuf étudiants affirment que ce cours répond à beaucoup de leurs attentes et à ce qu'ils souhaitent en apprenant cette langue, huit choisissent l'option « très », cinq optent pour

« assez », aucun étudiant ne pense le contraire (Cf. Tableau 76). Ces résultats sont cohérents avec les résultats précédents. Ils prouvent une forte sensibilisation des étudiants à l'utilisation des TIC dans le département.

Q.9 Les attentes	Effectifs	Pourcentage
Beaucoup	19	59,4
Très	8	25,0
Assez	5	15,6
Pas assez	0	00,0
Total	32	100,0

Tableau 76: Les attentes.

Trente étudiants sur trente-deux espèrent que les autres cours du français seront présentés de la même façon et avec la même technique, mais deux étudiants seulement n'ont pas de telles attentes (Cf. Tableau 77). Les étudiants expriment ici leur envie de voir se généraliser ces pratiques aux autres cours.

Q.10 Les autres cours	Effectifs	Pourcentage
Oui	30	93,8
Non	2	6,3
Total	32	100,0

Tableau 77: Les autres cours.

Cinq questions sur neuf font consensus et récoltent le même nombre et le même pourcentage des suffrages, à savoir trente-et-un étudiants sur trente-deux. Ce nombre démontre que l'enseignant a réussi à bien présenter le cours et à appliquer la plateforme en français, mais un seul étudiant est contre. (Cf. Tableau 78). Les étudiants ont été satisfaits de la présentation et l'application par l'enseignant de la plateforme. C'est un point important qui montre la capacité de l'enseignant à convaincre les étudiants de l'utilité de cette plateforme.

Q.11 La présentation du cours	Effectifs	Pourcentage
Oui	31	96,9
Non	1	3,1
Total	32	100,0

Tableau 78: La présentation du cours.

Ce questionnaire d'onze questions nous a permis de constater que l'échantillon des étudiants qui a effectué ces tests d'expérimentations exprime le souhait de voir un tel projet être appliqué à l'université de Mossoul pour changer des pratiques qui prévalent depuis très longtemps sans modification apparente.

10.8 Conclusion

Durant l'étude et l'analyse des entretiens et des questionnaires effectués il est jugé judicieux de procéder à deux types d'analyse (qualitative et quantitative) dans la mesure où l'échantillon cité englobe différents rôles à l'université.

Les dirigeants de l'université affirment que l'intégration des TIC sera acceptée au sein du département de français si son application est possible selon les réponses recueillies auprès d'eux. L'ensemble des résultats collectés auprès des enseignants montrent leurs souhaits et leurs attentes pour développer les pratiques de l'enseignement de FLE au sein de l'université. De même, la plupart des étudiants interrogés se montrent favorables à l'intégration et à l'utilisation des TIC dans le cadre de l'enseignement. Ainsi, les données et les résultats que nous avons recueillis reflètent les attentes et besoins de faire un changement dans les méthodes.

Après l'analyse et la vérification des données de l'enquête, nous pouvons conclure que l'ensemble des questions des trois catégories pour l'échelle de mesure de l'intégration des TIC, dans cette étude, sont bien corrélées selon lesquelles nous trouvons que Alpha de Cronbach est égale à 0.713. Cette valeur est supérieure à 0.6 indiquant que notre échelle est très fiable. C'est-à-dire que cette valeur peut être utilisée dans des futures recherches.

Suite à l'enquête de terrain, les enseignants et les étudiants sont sensibilisés à l'idée de faire évoluer l'enseignement traditionnel vers un enseignement ayant recours aux TIC. Pour favoriser les conditions d'évolutions, ils sont demandeurs d'investissement en matériels qui constituent des pistes de changements dans notre contexte.